

LETTRE AUX COMMUNAUTES de la Mission de France

SOMMAIRE

ANDRÉ BERGONIER	Page	3
LIMINAIRE	»	5

I PARTIE OFFICIELLE :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1965 (1)

RAPPORT D'ORIENTATION.	»	7
RAPPORT TIERS-MONDE (extraits)	»	51
CONCLUSIONS DU PRÉLAT DE LA MISSION DE France	»	65

II. - CHRONIQUES :

« QU'EST-CE QU'UN PRETRE ? » par René SALAUN et Ernile MARCUS.	Page	73
NOUS TE LOUONS, SPLENDEUR DU PERE », disque	»	74
En 1966, la Mission de France propose pour les jeunes	»	75
Ouvrages reçus	»	78
Tables pour le « rapport d'orientation	»	79

**AVEC LE PRESENT NUMERO SE TERMINE
VOTRE ABONNEMENT**

**Si vous ne l'avez déjà fait,
nous vous serions reconnaissant de bien vouloir
le renouveler sans tarder.**

**Consultez pour cela
la page 4 de couverture**

André BERGONIER

André a été victime, mercredi 24 novembre, d'un accident mortel sur le port de Marseille. Terminant le déchargement d'un navire, il est tombé dans la cale et a été tué sur le coup.

André était à l'équipe de Saint-Louis de Marseille depuis 1961. Il y fut longtemps comme diacre. Il y a quelques mois, au terme d'une longue recherche qu'il avait voulue dans la vérité et la fidélité à l'Eglise, il demandait l'ordination sacerdotale. C'est au cours de la cérémonie de clôture de notre Assemblée générale, le 3 septembre à Pontigny, qu'il a été ordonné prêtre : son engagement y trouvait son plein sens.

Au titre de vicaire travaillant à temps limité, André, depuis 1962, prenait de l'embauche occasionnelle avec les dockers de Marseille.

Son grand désir de partager la vie du monde ouvrier, plus spécialement des pauvres, pour leur apporter le signe tangible de l'Amour de Jésus-Christ, l'a conduit à faire ainsi pour eux le sacrifice de sa vie.

Nous communions tous à l'émotion et à la peine de son père, de ses frères d'équipe, des paroissiens de Saint-Louis et de ses camarades de travail. Notre prière s'unit à celle des prêtres et des militants du secteur auxquels il était associé de plus près dans le service de l'Evangile.

Survenant quelques semaines après l'annonce d'une reprise du travail, que sa mort nous engage tous à vivre dans la fidélité à la même mission.

Télégramme

Monseigneur MARTY

Prélat de la Mission de France

Via Quattro Fontane ROMA

*Sa Sainteté apprenant avec peine
décès accidentel Père André BERGONIER
recommande divine miséricorde
âme prêtre généreux
et envoie volontiers
compagnons
famille
Mission de France
gage divins réconforts dans épreuve
paternelle bénédiction apostolique*

Cardinal CICOGNANI

LIMINAIRE

« L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Mission de France se tient périodiquement, au moins tous les trois ans ». Elle « est convoquée par le Prélat. Sous sa présidence, elle étudie les questions majeures intéressant la vie et l'activité de la Mission » (1).

A l'instar des synodes diocésains, les questions soumises à son examen sont préparées de longue date, en vue d'élaborer les propositions qui permettront au Prélat, assisté du Comité épiscopal, de prendre les décisions qu'il estimera nécessaire.

Le 11 juin dernier, Monseigneur Marty écrivait aux prêtres de la Mission pour les convoquer à l'Assemblée générale de 1965 ; il en expliquait ainsi les objectifs :

« Notre Assemblée générale aura deux temps : un de confrontation, un de décision.

« Dans le premier, il nous a semblé important qu'un échange se fasse entre tous, sur chacun des rapports urbain, rural, Tiers-Monde. Il est nécessaire que, par l'exercice d'une réflexion et d'une confrontation collectives, les prêtres de la Mission découvrent le fonds commun de leur travail missionnaire et se sentent provoqués les uns les autres pour les inventions à faire, les réflexions à pousser, les conclusions à tirer ; et ceci, non seulement pour le bien et l'unité de la Mission, mais pour le service de l'Eglise de France. Nous attendons beaucoup de cette recherche pour nous permettre d'engager davantage la Mission dans la tâche commune de toute l'Eglise en France ».

LE RAPPORT DES RURAUX analyse brièvement les principales données de l'évolution actuelle du monde rural, ainsi que les conséquences de tous ordres que cette mutation provoque dans la

(1) Loi propre, art. 20.

conscience de ceux qui la vivent. Il apporte des repères importants pour mieux discerner la nature des distances physiques et culturelles qui se sont ainsi établies entre les institutions ecclésiales et les institutions profanes, et dans la conscience même des hommes. Il met en valeur quelques-unes des questions posées à l'Eglise par ce monde rural, et les éléments de réponses que, pour notre part, nous apportons déjà, ou serions susceptibles d'apporter moyennant une révision sérieuse de nos tâches et de nos implantations.

LE RAPPORT DES URBAINS rappelle en préliminaire les caractéristiques de l'évolution actuelle de la ville. Il fait le point sur la priorité que nous accordons réellement au monde ouvrier, et sur nos rencontres avec les différentes catégories d'incroyants. Dans une perspective d'élaboration de l'Eglise, il précise comment les exigences de la mission retentissent jusque dans l'institution paroissiale ; comment le dialogue à engager avec les non-chrétiens est affaire ecclésiale, engageant laïcs et prêtres ; quelles sont la raison d'être et la signification du travail manuel pour le prêtre, etc. Une troisième partie étudie ce que représente, et pourrait représenter, notre effort commun au service de l'Eglise.

LE RAPPORT DU TIERS-MONDE explicite pour sa part comment les prêtres de la Mission envoyés hors de France s'efforcent de vivre l'« engagement radical » parmi les non-chrétiens, en collaboration étroite avec l'Eglise locale au service de laquelle ils se trouvent. Quel est le contenu proprement apostolique de ces engagements ? Quelle référence essentielle ces équipes sont-elles en droit d'attendre à l'égard des équipes de France, pour que l'effort des unes et des autres soit réellement une contribution à la recherche globale de l'Eglise, dans son effort spécifiquement missionnaire ?

« Dans le deuxième temps, poursuivait Monseigneur Marty, le Conseil de la Mission présentera, avec notre accord, un rapport d'orientation devant conduire à des décisions. C'est sur ce dernier texte seulement que vous aurez à voter. Vous en comprenez toute l'importance. La Mission de France a fait la preuve du sérieux de son travail et de sa recherche. Mais il faut répondre à des problèmes nouveaux, tenir compte des possibilités de la Mission, prévoir en conséquence des transformations o.

Nous publions, dans cette présente Lettre, le rapport d'orientation du Conseil de la Mission, tel qu'il a été approuvé par le Prélat assisté du Comité épiscopal, après introduction des divers amendements proposés par l'Assemblée. Il est suivi par de larges extraits du rapport du Tiers-Monde, et par les conclusions de Monseigneur Marty. Dans la prochaine Lettre, le 15 février prochain, nous publierons l'essentiel des rapports des équipes urbaines et rurales.

Assemblée générale

1965

RAPPORT D'ORIENTATION

PRÉSENTÉ PAR

LE CONSEIL DE LA MISSION

INTRODUCTION

**Unis par la mission, au service de l'église,
dans la fidélité à l'esprit.**

1 L'Assemblée générale permet à la Mission de faire, en profondeur, l'expérience de son unité. A travers les rapports des Commissions, chacun d'entre nous peut saisir la vie de ses frères et communier au dynamisme de l'Esprit, qui anime, oriente et rassemble nos efforts dans un organisme vivant, au service de l'Eglise. C'est ce qui fait de notre Assemblée, avant toutes choses, un temps fort de vie spirituelle, un moment privilégié de vie ecclésiale autour du Prélat et du Comité épiscopal.

N'oublions pas d'y exprimer d'abord notre commune action de grâces pour les progrès de l'Evangile, dont nous avons été les ministres ou les témoins : ceux qui se cachent dans le secret des cœurs et ceux qui se manifestent à Ici face du monde, à travers la recherche de l'Eglise en Concile.

Ensemble encore, mettons-nous à l'écoute de l'Esprit. C'est lui qui provoque l'Eglise, saisie des interpellations du monde, à un renouvellement constant de sa fidélité. C'est lui qui nous appelle à être, pour notre modeste part, un élément de cette réponse d'Eglise aux interrogations du monde et, plus profondément, nous convie à cette mise en oeuvre toujours plus fidèle de la mission reçue du Seigneur. Notre réflexion a fait naître de multiples questions. Efforçons-nous de les entendre dans cet esprit. Et remettons-nous en face de notre vocation commune, en face de la mission que nous confie l'Eglise, pour en découvrir les exigences présentes et promouvoir, pour autant qu'elles dépendent de nous, les conditions d'une fidélité plus authentique.

La place et l'objet du présent rapport.

2 Conscients de participer à un effort qui dépasse largement notre compétence et nos possibilités, nous pensons néanmoins que notre vocation et notre statut s'inscrivent de façon providentielle dans la ligne du renouveau conciliaire. Au moment où le Pape crée une institution d'Eglise spécialement chargée du rapport avec les incroyants, au moment où l'Episcopat organise la mise en oeuvre de sa responsabilité collégiale et apostolique, la Mission nous paraît plus que jamais une expression de la volonté de l'Eglise et un organe adapté à l'effort qu'elle promeut explicitement.

Il importe cependant de voir clairement quelle peut et quelle doit être notre contribution propre. C'est en fonction de l'appel précis qui nous est collectivement adressé que nous pourrons évaluer la situation présente de la Mission et mesurer les progrès à faire. L'écart à combler ne manquera pas de paraître considérable. Il nous faut prévoir, sans illusion et sans découragement, les étapes qui permettront de le réduire. Le présent rapport veut seulement fixer quelques-unes de ces étapes celles qui nous paraissent les plus urgentes et qu'il nous semble possible d'atteindre.

Cette Assemblée n'est elle-même qu'une étape sur le chemin où nous avançons ensemble. Elle se situe dans la continuité de celle de 1962, qui contribuait, selon l'avis général, à donner un élan nouveau. Nous ferons plus d'une fois référence aux orientations définies il y a trois ans, sans pour autant les reprendre toutes explicitement. La plupart d'entre elles gardent évidemment toute leur valeur.

Les équipes ont fait le point et cherché à vérifier la mise en oeuvre des décisions prises, non sans découvrir que certaines appelaient des révisions et des dépassements. Les Commissions ont rassemblé, dans leurs rapports, les éléments majeurs de ce diagnostic, en s'efforçant de mettre en lumière les principales questions qui s'imposent à la Mission à partir de sa vie même, et de l'expérience quotidienne des difficultés que comporte sa tâche. La richesse de cet inventaire et de cette réflexion ne doit pas être perdue de vue lorsqu'on entreprend la lecture de ce rapport. Elle a été

constamment présente à sa rédaction. Mais il nous fallait ici aboutir à des conclusions, forcément plus générales, et dégager des orientations fermes, qui puissent jalonner notre avancée commune, sans préjuger des modalités détaillées d'application, nécessairement variables, selon la diversité de nos engagements.

Plan du rapport : les cinq chapitres.

3 A la lumière des analyses et des témoignages présentés par les Commissions, nous aurons à examiner les efforts qui nous sont demandés en ce qui concerne les implantations et les activités des équipes, les structures et la vie de la Mission, la formation de ses membres.

Mais il nous a paru nécessaire, avant d'aborder ces différents chapitres, d'enraciner ces orientations dans l'unité de notre vocation commune. Elles ne visent en effet qu'à permettre à cette vocation de s'exprimer plus authentiquement et à la Mission de remplir plus fidèlement son rôle au service de l'Eglise d'aujourd'hui.

CHAPITRE I

**LA VOCATION PROPRE DE LA MISSION
ET SON ROLE AU SERVICE DE L'ÉGLISE
AUJOURD'HUI**

Un effort d'église.

4 La Mission est profondément enracinée, de par ses origines et de par la nature même de sa vocation, dans la vie de l'Eglise. Elle est née, selon l'expression du *Directoire* de 1954, d'une « réaction vitale » (1) de l'Eglise, c'est-à-dire d'une initiative inspirée par l'Esprit à travers la perception d'une situation nouvelle, appelant un effort nouveau. On sait combien cette perception et cette préoccupation hantaient les méditations du Cardinal Suhard, qui fut le promoteur de la Mission.

Depuis quelque 25 ans, la prise de conscience s'est élargie, les initiatives se sont multipliées. Après la déclaration de l'*Assemblée plénière* des Evêques de France, en 1960, *l'orientation du Concile* nous confirme dans la certitude d'être engagés dans un mouvement de toute l'Eglise, renouvelant son attention aux interrogations du monde, réaffirmant la nécessité d'un dialogue qui est une exigence de sa mission.

Cela confère à notre tâche une signification plus totale, aussi bien pour « ceux qui sont loin », vers lesquels elle nous porte, que pour l'ensemble des chrétiens, officiellement conviés à une même démarche. Cela nous fait exclure tout ce qui pourrait donner à notre effort un caractère *autonome ou marginal*. Cela nous rend plus soucieux encore d'une articulation étroite avec tous ceux qui représentent et mettent en œuvre, de diverses manières et à des titres divers, le même effort de l'Eglise, témoins du même Seigneur au cœur du même monde.

Un effort qui relève directement de l'épiscopat.

5 L'unité d'action, la *coordination de tous les efforts apostoliques*, apparaissent, de plus en plus, comme des préoccupations majeures de l'Episcopat. Les nombreuses dispositions prises à cet égard correspondent à l'évolution de la société qui s'unifie, et où les communications se multiplient. Elles traduisent la solidarité des évêques dans leur responsabilité de la vie de l'Eglise.

(1) *Directoire sur « l'esprit de la Mission de France tel que l'entend la Commission épiscopale »* (septembre 1954). *Lettre aux Communautés*, octobre 1954, p. 5.

La Mission s'insère dans cet ensemble et s'efforce d'y jouer son rôle. Mais elle est elle-même, de par sa vocation et son statut, un instrument au service de la responsabilité apostolique commune des évêques de France. C'est, selon le *Directoire épiscopal* de 1954, l'une de ses « caractéristiques objectives et indiscutables : ... Elle ne se relie d'aucune façon à une société religieuse ou quasi-religieuse, elle est *proprement séculière*, et, d'autre part, elle est *issue d'une volonté de l'épiscopat français* sous sa dépendance directe... elle a été voulue par l'épiscopat et n'a cessé de relever directement de lui » (2).

Ce lien direct et collectif à l'autorité épiscopale fait de la Mission un corps interdiocésain de prêtres séculiers, au service de l'épiscopat français. Il ne spécifie pas à lui seul sa tâche, mais il définit *la source de sa responsabilité* et *l'étendue de son action*. Il comporte, croyons-nous, une indication précieuse concernant ses objectifs et ses moyens ; la Mission représente de ce fait, comme le souligne encore le Directoire, une réponse providentielle à une attente « que ne saurait combler une institution religieuse, forcément limitée dans son recrutement et dans son champ » (3).

Un effort proprement et radicalement missionnaire.

6 Les formes et les orientations du ministère sacerdotal sont nombreuses, et la mise en œuvre de la responsabilité apostolique comporte une grande variété d'engagements. C'est pourquoi la qualité de *corps sacerdotal interdiocésain* ne suffit pas à rendre compte de la vocation propre de la Mission de France. Elle appelle une détermination plus décisive, une explicitation de *l'intention de l'Episcopat* qui fasse de ce corps sacerdotal le point de rassemblement et d'aboutissement de *vocations orientées par l'Esprit* vers un *ministère spécifique*. Le caractère interdiocésain de l'institution - pour important qu'il soit - ne définit pas plus l'intention de l'épiscopat que le type de vocations qui est commun aux prêtres de la Mission.

Or il y a une grâce propre de la Mission, une « grâce de vocation » (4) dit le *Directoire* de 1954, qui en indique clairement le sens : elle appelle « une attention de l'esprit et du cœur, *un engagement radical au service du monde déchristianisé et du monde païen*... elle réclame *le don de soi* à ce qui est déchristianisé ou païen comme tel » (5).

Cette grâce fondamentale correspond parfaitement à *l'intention exprimée par l'épiscopat* dès la fondation de la Mission de France. Il ne s'agissait pas de mettre à la disposition des diocèses des prêtres qui pourraient être affectés indifféremment à n'importe quel ministère. Il s'agissait de fournir

(2) Lettre aux Communautés, octobre 1954 p. 6.

(3) Ibid., p. 6.

(4) Ibid., p. 3.

(5) Ibid., p. 7.

des missionnaires aux nouveaux «pays de mission ». C'est ce qu'écrivait dès 1941 le Cardinal Suhard :

« Le vrai motif qui justifie la « Mission de France » et le « Séminaire de ladite Mission » est le suivant. Il y a en France de vastes régions qui, en raison de leur déchristianisation, sont assimilables aux pays de mission. Or ces régions déshéritées n'ont en réalité pas de missionnaires, soit parce que dans ces régions il y en a et il y aura toujours pénurie de prêtres pour l'évangélisation, soit parce que les trop rares prêtres qui surgissent là ne sont pas préparés à la vie missionnaire » (6).

Là, demeure la caractéristique essentielle de la Mission. Elle est un corps interdiocésain de prêtres séculiers dont le ministère est proprement un *ministère d'évangélisation*, un ministère immédiatement relatif au dialogue à engager ou à renouer avec ceux qu'un « mur » paraît séparer de l'Eglise, un ministère de l'Evangile à annoncer, de l'Eglise à enraciner dans les nombreux secteurs de la vie du monde d'aujourd'hui où elle demeure absente ou méconnue.

Certes, beaucoup *d'autres prêtres sont engagés dans un effort missionnaire* qui prend parfois des formes très semblables. Nous ne pouvons que nous en réjouir : le travail missionnaire ne saurait être un monopole, et nous savons bien que jamais nous ne suffirons à la tâche qui est offerte. Nous avons déjà souligné l'importance des liaisons à établir et à entretenir avec tous ceux qui collaborent à la même mission d'Eglise.

Plus largement, on reconnaît de plus en plus que *toute activité ecclésiale* comporte une dimension, une incidence ou une polarité *missionnaire*. C'est profondément vrai dans la mesure où l'Eglise s'efforce de mettre sa vie tout entière en harmonie avec la mission qu'elle a reçue. C'est vrai plus spécialement en ce qui concerne l'exercice du sacerdoce, qui participe au caractère fondamentalement apostolique du ministère hiérarchique.

Il ne faut cependant pas être dupe de l'imprécision - et de l'inflation - qui affecte désormais le vocabulaire « missionnaire ». Quand nous employons ce terme pour caractériser la Mission de France, c'est dans son *acception stricte*, dans son sens *le plus radical*, tel que le précisait déjà le Directoire de 1954 :

« L'engagement radical au monde déchristianisé est contenu dans la grâce de la Mission de France... Ce qu'il paraît important de souligner ici, c'est le caractère radical d'un tel engagement... Si on prend ce mot d'engagement dans une signification quelconque, relative, il est le fait de toute vocation apostolique, orientée par définition vers la croissance du Corps du Christ et donc vers ce qui est perdu ou non encore gagné à Jésus-Christ. Mais la grâce

(6) Lettre au P. Augros, 22 novembre 1941, dans J. FALIP1N, La Mission de France, Tournai-Paris, Casterman 1960, pp. 25-26.

de la Mission de France exige formellement que la vie apostolique soit abordée sous l'angle missionnaire elle réclame *le don de soi à ce qui est déchristianisé ou païen comme tel* » (7).

Un effort de recherche vécue.

7 Si l'on prend acte de cette orientation radicalement missionnaire, comme d'une caractéristique essentielle du corps sacerdotal que nous sommes, si l'on enregistre, d'autre part, la disproportion signalée entre la tâche missionnaire à accomplir et les possibilités qui sont celles de la Mission de France, on est vite amené à chercher *une définition plus précise* du rôle de l'institution, une définition qui corresponde à la fois à l'ampleur de sa vocation et à la taille modeste de ses moyens. La Mission de France est en tous points ordonnée au travail missionnaire de l'Eglise, mais elle ne peut - ni en droit ni en fait - en assumer seule la charge totale. Quelle peut être, dès lors, sa contribution propre ?

Le travail missionnaire comporte une dimension essentielle qui nous paraît correspondre à la vocation de la Mission de France : c'est la perpétuelle recherche qu'il suppose, une recherche vécue, cohérente, une recherche qui ne peut être promue et conduite qu'en dépendance étroite de la Hiérarchie.

Cette exigence de recherche est l'expression du dynamisme interne qui caractérise la vocation missionnaire de l'Eglise, le dynamisme de l'Esprit qui la provoque sans cesse à dépasser les réalisations les plus « réussies » du présent, tant qu'elle n'est pas parvenue à son achèvement eschatologique. C'est la requête permanente d'une fidélité jamais satisfaite, qui *interdit que la mission s'arrête dès qu'elle engendre une chrétienté*.

L'Eglise, au long du temps, vit dans le monde. Or ce monde change. Il évolue de plus en plus rapidement. Et ces transformations affectent en profondeur la conscience de l'homme. Les rapports des commissions l'ont souligné à maintes reprises : le monde d'aujourd'hui pose à l'Eglise des *questions nouvelles*. Des *relations nouvelles* sont à instaurer, un dialogue nouveau à engager entre l'Eglise et les hommes de notre temps. Il ne s'agit pas d'adaptations superficielles, mais d'une réponse à inventer à des interrogations concernant l'essence même de notre Foi : moins que jamais sans doute la Foi ne peut vivre et grandir sans chercher.

« L'Eglise, écrivait le P. Teilhard de Chardin, manque à peu près complètement d'organe de recherches (à la différence de tout ce qui vit et progresse autour d'elle). Or elle ne gardera la Foi lumineuse, pour ses enfants et les étrangers, qu'en *cherchant* de cette recherche qu'on sent être une question de vie ou de mort

(7) Dans *Lettre aux Communautés*, octobre 1954, p. 7.

Donc il faut que, sous le contrôle de *l'Ecclesia docens*, s'organise, se développe, *l'Ecclesia quaerens* » (8).

N'est-ce pas d'une préoccupation semblable qu'est née la Mission de France ? C'est du moins celle qu'exprimait le Cardinal Suhard, au sujet de sa fondation, en décembre 1941 :

« Il y a surtout une conviction qu'il faut répandre : face au principal obstacle qui se dresse devant nous - l'indifférence des populations devenues incapables de réagir à une influence religieuse ou seulement spirituelle - cet apostolat nouveau exige une adaptation et des méthodes nouvelles. Les méthodes d'autrefois ne suffiraient pas... » (9).

L'attitude spirituelle de recherche, le souci religieux de découvrir et d'inventer paraissent caractéristiques d'une vocation à la Mission de France et, globalement, de la vocation ou de la grâce propre de la Mission :

« Cette grâce initiale, notait le Directoire de 1954, doit par ailleurs se maintenir toujours disponible soit pour le discernement, soit pour le service de ce qui est déchristianisé, quelles que soient les formes et les manifestations de cette déchristianisation » (10).

La vocation de la Mission oriente prioritairement tous ses membres vers une rencontre effective des non-chrétiens (11). C'est dire que leur recherche sera avant tout une recherche vécue, intérieure à leur activité missionnaire. Certes il y a place aussi, dans l'Eglise, pour une recherche plus théorique. Le missiologie en est une forme récemment définie et, depuis les origines chrétiennes, l'affrontement des interrogations et des contestations du monde a constamment engendré un approfondissement de la Foi et une élaboration de la doctrine. Mais l'acte de la Mission, c'est d'abord l'Eglise Vivante, qui cherche une manière d'être, de témoigner, de s'exprimer, conforme au Mystère de Salut dont elle est sacrement pour le monde (12). La place de cette recherche vécue apparaît dès la première étape de la mission apostolique : c'est à Antioche, avec la naissance de la première communauté en terre païenne, que Paul et Barnabé rencontrent le problème missionnaire primordial. La solution qu'ils adoptent sera ensuite soumise à l'Assemblée de Jérusalem, qui décidera de son application et en élargira la portée (13).

(8) P. TEILHARD de CHARDIN, *Lettre au P. Fontoynt* (28 juillet 1917) dans *Science et Christ*, Paris, Seuil, 1965, p. 29.

(9) *Lettre au P. AIGROS*, décembre 1941, préface à la brochure sur le *Mission de France* (1942, 1945), ed. des annales de Sainte-Thérèse de Lisieux.

(10) Dons *Lettre aux Communautés*, octobre 1954, p. 7.

(11) Cf. A. G. 1962, Proposition 1.

(12) Cf. VATICAN II, Constitution *Lumen gentium*, § I.

(13) Cf. Act. 11, 19-26 ; 15, 1-35 ; Gal. 2, 2-14.

Un effort diversifié et convergent.

8 Le « cas d'Antioche » reste typique et, d'une certaine manière, permanent tout au long de la vie de l'Eglise. C'est lui qu'on retrouve en de multiples *points critiques* qui peuvent être soit des points de rencontres soit des points de rupture, dans tous les domaines où l'Église est interpellée, explicitement ou non, par le monde en devenir.

Chacun de ces points peut constituer le lieu d'une recherche vécue, où s'inventent patiemment, de façon limitée, les éléments d'une réponse plus vaste de l'Eglise. N'est-ce pas le rôle de la Mission que de contribuer ainsi à préparer *une réponse d'ensemble*, à partir d'insertions qui permettent de mener une recherche diversifiée au bénéfice de l'Episcopat, solidairement responsable des orientations missionnaires de l'Eglise ?

L'étendue de son *champ d'action* permet d'envisager une répartition de son effort qui corresponde - sans le recouvrir - à la complexité des problèmes posés. Son *unité* donne le moyen d'une confrontation et d'une réflexion dans lesquelles les recherches vécues s'enrichissent mutuellement et trouvent leur cohérence. L'authenticité de sa recherche est garantie par une dépendance étroite de l'autorité épiscopale, conforme à son caractère *séculier*. Sa structure *interdiocésaine* la met au service de la responsabilité commune de l'Episcopat elle offre à celui-ci le moyen de promouvoir une recherche cohérente guidée par le Prélat et le Comité épiscopal, d'en vérifier les conditions, d'en apprécier la signification globale et d'en tirer les conclusions qu'il juge utiles à l'Eglise.

Il reste assurément *beaucoup à faire* pour que la Mission de France soit en mesure de jouer un tel rôle. Mais il nous paraît impossible d'y renoncer sans trahir l'espérance qui l'a fait naître, sans renier sa vocation propre et sa raison d'être même. La mise en œuvre de cette raison d'être appelle encore des adaptations, des progrès et peut-être des révisions difficiles. L'effort à promouvoir ne saurait en tout cas nous laisser indifférents : il concerne les *conditions de notre fidélité*.

CHAPITRE II

**LES IMPLANTATIONS DES ÉQUIPES
DE LA MISSION DE FRANCE**

Principes généraux.

9 Si la Mission a un rôle propre, si elle est autre chose qu'une « force d'appoint » polyvalente, animée seulement d'un « esprit » commun, les implantations de ses équipes doivent normalement être déterminées en fonction de ce rôle spécifique. A partir de la définition que nous avons rappelée (dans le chapitre I), cinq critères nous paraissent pouvoir être dégagés, qui devraient commander l'ensemble des implantations

a. Le premier, et le plus immédiatement lié à la vocation radicalement missionnaire qui est la nôtre, c'est que chaque implantation corresponde à l'un des POINTS DE RENCONTRE de l'Eglise et du monde non chrétien, de la foi et de l'incroyance (14).

Comme nous l'avons noté, ces points de rencontre sont multiples l'Eglise et le monde ne sont pas matériellement séparés par une frontière continue, et, du moins en France, la Foi et l'incroyance se côtoient quotidiennement. Il y a cependant des *lieux*, des *milieux* et des *secteurs de l'existence* où l'Evangile est moins répandu (ou moins enraciné), où la Foi est mise en question avec plus d'intensité, où l'Eglise est plus généralement méconnue (ou plus violemment interpellée). C'est là que l'urgence du dialogue est la plus grande c'est là, nous semble-t-il, qu'il faut chercher en priorité les formes authentiques d'une démarche d'évangélisation, et donc les conditions concrètes d'implantation des équipes de la Mission.

b. La seconde exigence dérive de la première : les implantations de la Mission doivent être suffisamment DIVERSIFIÉES.

La Mission, nous l'avons dit, ne saurait répondre à l'ampleur du problème posé par la déchristianisation ou l'incroyance. Elle ne peut cependant remplir son rôle si son insertion n'est pas assez représentative de la complexité du problème missionnaire et ne tend pas à rejoindre l'interdépendance des questions posées et des réponses à inventer.

C'est ainsi qu'il apparut très tôt que « travailler à rechristianiser les campagnes sans songer aux villes serait faire œuvre partiellement vaine » (15). Le *Directoire* de 1954 soulignait à son tour

(14) Cf. supra, n. 8, p. 15.

(15) L. AUGROS, *La Mission de France*, dans *Cahiers du Clergé rural*, n°. 2, novembre 1941, p. 57.

« La déchristianisation est un fait complexe généralisé, et la Mission de France se doit d'y rester toujours sensible, car les divers aspects de la déchristianisation sont liés entre eux » (16).

A ces données toujours valables, il faut ajouter le fait de « *l'éclatement* » des diverses fonctions de la vie humaine, particulièrement caractéristique du phénomène d'urbanisation, où chaque individu assume des rôles divers, répartis entre des lieux et des temps différents.

C. La diversité ne signifie pas l'anarchie. Le travail de la Mission vaut principalement, nous l'avons vu, par la convergence des recherches qu'il rassemble. Cette convergence ne peut être assurée qu'à partir d'implantations COHERENTES. Il y e là, semble-t-il, une double exigence

- Une exigence de *complémentarité* qui correspond aux diverses faces des problèmes que rencontre aujourd'hui l'Eglise dans son effort d'évangélisation. Ainsi l'évolution du monde rural se traduit de façons bien différentes dans les secteurs en expansion et dans les régions « laissées pour compte ». Si l'on veut saisir la complexité du phénomène, en discerner la signification et tenter d'y trouver une réponse d'Eglise, il paraît indispensable que des équipes soient situées dans les secteurs dynamiques et d'autres dans les pays qui subissent le contrecoup de l'industrialisation.

- Une exigence de *communicabilité*, qui évite à toute équipe d'être laissée à elle-même, dans une solitude ou une originalité telle qu'elle ne trouve pas de partenaire capable de partager ses préoccupations et de réfléchir avec elle les solutions à promouvoir. Il est nécessaire dans tous les cas que chaque équipe puisse articuler concrètement son effort avec celui de l'ensemble du corps. Cette articulation est normalement assurée par le jeu des structures collectives de la Mission (17) : les implantations doivent en tenir compte. Elle peut être facilitée lorsqu'une possibilité de dialogue est ménagée, par le choix des implantations, entre équipes affrontées à des problèmes similaires ou corrélatifs.

d. Si elles veulent correspondre à des points critiques du rapport entre l'Eglise et le monde non chrétien, entre le Foi et l'incroyance, les implantations de la Mission doivent être également REVISABLES. Le monde évolue et le rapport Eglise-monde est lui-même constamment modifié. Les « points critiques » d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier, et pas nécessairement ceux de demain.

Le rythme des révisions ne peut évidemment être déterminé à priori et de manière uniforme. Il ne saurait pas davantage faire l'économie de la durée nécessaire à l'engagement d'un dialogue fructueux, ni de la fidélité qui est due à ceux dont nous avons voulu, sans calcul, nous faire les serviteurs. Mais cette fidélité ne doit pas être conçue comme un immobilisme. L'urgence qui est pour nous première, c'est celle de *l'Evangile* à annoncer dont les Apôtres, depuis saint Paul, ne connaissent pas de repos.

(16) Dans *Lettre aux Communautés*, octobre 1954, p. 7.

(17) Voir ch. 15, p. 34.

e. Enfin - ce n'est pas le moins important - il est nécessaire que leur implantation, définie en fonction des non-chrétiens, permette aux équipes d'ÉNRACINER LEUR EFFORT MISSIONNAIRE DANS LA VIE DE L'EGLISE.

La tâche propre des prêtres de la Mission n'est pas de transformer le visage ou l'esprit des communautés chrétiennes. Elle est directement relative aux non-chrétiens. Mais cette tâche perdrait toute signification si elle se trouvait en contradiction avec les autres formes de visibilité de l'Eglise ou complètement marginale par rapport à la vie de l'Eglise locale. Il est indispensable que l'effort d'une équipe de la Mission, qui prend inévitablement des formes propres, soit vraiment et manifestement un effort de l'Eglise. C'est pourquoi il est très souhaitable qu'il s'insère dans un effort d'ensemble. Il est nécessaire en tout cas que les prêtres de l'équipe puissent être *publiquement associés à la vie et à la responsabilité de l'Eglise*, là où ils sont implantés.

Où en sommes-nous ?

91 En matière d'implantations, la Mission a été longtemps réduite, par suite des nécessités historiques, à improviser. Elle ne pouvait que répondre aux appels successifs qui lui étaient adressés et qui ne procédaient pas toujours d'une conscience très claire de son rôle propre. Dans bien des cas on admettait difficilement qu'elle mît des conditions à son accord sur l'implantation demandée.

A l'Assemblée générale de 1952, on s'est efforcé de dégager, à ce sujet, un certain nombre de principes directeurs (18). On a pu en tenir compte, dans une certaine mesure, pour modifier l'implantation des équipes à l'intérieur de quelques diocèses (Toulouse, Evreux, Nevers). La mise en œuvre devient beaucoup plus difficile dès qu'on envisage un transfert hors du diocèse, ou l'abandon d'une implantation « territoriale » pour une fonction plus « spécialisée ».

Que peut-on faire ?

92 Nous serons condamnés à des aménagements partiels et de portée limitée tant qu'un rôle propre ne sera pas plus largement reconnu à la Mission, et tant qu'un *projet d'ensemble* n'aura pu être élaboré. L'élaboration d'un tel projet représente elle-même un travail de longue haleine (19).

(18) Dans le *Schéma II Implantations et tâches de la Mission, Lettre aux Communautés*, n° spécial 1962, et dans plusieurs propositions, notamment prop. 11, 13, 17, 37, 38.

(19) Ce travail, pour être aux dimensions de son enjeu, exige une telle qualité de regard, que nous ne pourrions l'acquiescer sans en prendre les moyens. Ceux-ci sont de deux ordres :

- Au plan d'une analyse rigoureuse des transformations en cours dans la société ; cf. par

Les Conseils régionaux y seront associés dans un premier temps. Les commissions et les services pourront aussi fournir une contribution précieuse. Mais le *concours de toutes les équipes est indispensable*. Chaque implantation doit en effet être examinée en fonction du rôle propre de la Mission comme corps, et ce travail de révision requiert de tous une conscience claire des exigences qu'il comporte (lucidité, désintéressement, acceptation de remise en cause).

S'il est assuré de ce concours, le Conseil se propose, avec l'accord du Comité épiscopal, de travailler en priorité à ce projet, en vue de le présenter à une Assemblée générale extraordinaire convoquée si possible en 1967 ou en 1968 au plus tard, au cours de laquelle seront arrêtées les modalités d'application des décisions communes.

Cela ne préjuge pas des urgences qui pourront se présenter. Si, comme nous l'espérons, il redevient possible d'engager des prêtres dans un partage effectif de la vie ouvrière, nous devrons sans doute renoncer, assez vite, à certaines implantations « territoriales ». Mais il serait regrettable que ces décisions soient prises de manière anarchique, sans référence à un projet global.

Éléments pour une répartition d'ensemble.

10 Aux principes généraux que nous venons d'énoncer, les rapports des Commissions nous permettent d'ajouter, comme le fruit de l'expérience et de la réflexion commune des équipes, quelques éléments de détermination complémentaires, qui nous paraissent à retenir pour l'élaboration d'un projet d'ensemble.

a. Il faut donner à chaque équipe le VOLUME et l'EQUIPEMENT nécessaires à la conduite d'une recherche sérieuse et approfondie. Cet

exemple l'évolution - et les mentalités - de groupes d'hommes affectés profondément par ces mutations (que ces transformations promeuvent, écrasent ou laissent indifférent l'homme d'aujourd'hui) ; cf. également les distances de tous ordres qui en résultent pour l'Eglise.

De telles analyses requièrent des moyens et des spécialistes que les services de la Mission ne possèdent pas. Nous devons donc travailler ces questions avec des organismes compétents, et solliciter le concours d'hommes experts, prêtres et laïcs.

Cette analyse devrait également tenir compte de la mise en place progressive des structures régionales de l'Eglise de France.

- Au plan d'une prospection sérieuse dans ces secteurs-clé. Loin d'employer tous ses prêtres dans le cadre des implantations et des tâches actuelles, que la Mission cherche à faciliter pour quelques-uns de ses membres, préparés à cet effet, et *sous la responsabilité effective du Comité épiscopal*, des initiatives de prospection et de recherche en divers terrains non inventoriés.

Ainsi la Mission pourrait concevoir un projet valable pour l'Assemblée générale extraordinaire, et se permettre de rester continuellement attentive aux tâches nouvelles conformes à sa vocation spécifique dans l'Eglise.

objectif doit être privilégié. Il interdit certainement de multiplier les implantations, et demande peut-être de les réduire, compte tenu de la stabilité actuelle des effectifs et des prévisions que nous laissons entrevoir l'enquête menée par J. Potel.

Cependant nous avons toujours évité de donner aux équipes un volume disproportionné par rapport à l'équipement dont disposent les diocèses. Nous ne pensons pas non plus qu'il soit souhaitable d'élargir démesurément les secteurs pris en charge, sous peine d'isolement ou d'écrasement. La solution la meilleure serait sans doute de constituer, sans agrandir la surface des implantations, des équipes assumant des *tâches plus diversifiées* et moins strictement parallèles à celles du clergé diocésain (20).

b. La DIFFERENCIATION entre *implantations urbaines et implantations rurales* est appelée à s'estomper progressivement. De plus en plus, les unes devront être prévues en fonction des autres et en relation avec elles.

Le rapport rural, notamment, a bien souligné les facteurs et les signes de cette évolution. *L'industrialisation* affecte aujourd'hui très largement et très profondément le monde agricole. Beaucoup de *ruraux* vont *travailler à la ville voisine*, et beaucoup d'*urbains* viennent passer leurs *loisirs à la campagne*. Enfin des agglomérations de moyenne importance, tout en prenant un *visage urbain*, restent ou deviennent les centres dynamiques de *la vie rurale* d'une région.

c. La Mission ne se doit pas seulement d'être présente aux lieux et milieux marqués par la déchristianisation ou l'incroyance. Elle doit être implantée également là où s'engendre le processus, là où la Foi est remise en cause de la manière la plus radicale. Le *Directoire* de 1954 soulignait déjà cette nécessité : « Il est vain de penser que l'effort de christianisation ait aucune chance d'aboutir jamais si cet effort ne s'attache pas aux SOURCES mêmes de la déchristianisation » (21).

Cela suppose la recherche persévérante et coordonnée d'insertions de type nouveau dans des formes de vie, de pensée et d'action jusqu'ici peu explorées.

Outre ces principes généraux et ces quelques orientations qui concernent l'ensemble des implantations de la Mission, nous pouvons retenir dès maintenant quelques remarques particulières qui concernent soit les implantations rurales, soit les urbaines, soit celles du Tiers-Monde. Il s'agit d'observations utiles, mais partielles, qui doivent être situées dans une perspective d'ensemble et évaluées en fonction des critères plus universels que nous avons énumérés.

(20) La question des implantations interfère évidemment avec celle des activités, qui sera étudiée au ch. III, p. 26.

(21) Dans *Lettre aux Communautés*, octobre 1954, p. 9.

Implantations rurales.

11 Le nombre des équipes rurales - 25 - paraît à beaucoup hors de proportion, compte tenu de la diminution constante de la population rurale. Il faut cependant noter qu'un effort de recherche et de dialogue est particulièrement important au moment où le monde rural français est bouleversé par une évolution profonde et rapide, dont on n'a vraisemblablement pas encore saisi toutes les incidences.

Mais ce n'est sans doute pas en augmentant le nombre des implantations qu'on arrivera à saisir les problèmes posés et à y trouver des éléments de réponse. Il nous paraît préférable de viser à une meilleure répartition, qui n'exclurait d'ailleurs pas une réduction du nombre des équipes. Nous croyons rejoindre là les conclusions de la Commission rurale et les normes générales déjà présentées.

a. La REPARTITION actuelle ne correspond guère à la diversité des transformations que provoque l'évolution du monde rural. Il est certes important que des équipes soient présentes aux secteurs ignorés ou pénalisés par cette évolution, pour donner le témoignage d'une attention privilégiée aux pauvres et pour alerter l'Eglise sur les dangers d'un progrès empoisonné par les contraintes d'une économie libérale peu soucieuse du destin des hommes. Mais il n'est pas moins nécessaire d'être implanté - plus que nous ne le sommes - dans les *secteurs dynamiques*, pour saisir l'autre face du problème, où la justice, la liberté, l'espérance et la foi sont aussi gravement mises en question, quoique d'une manière différente. Dans la mesure où il s'agit, ici et là, d'aspects corrélatifs d'un même phénomène, il nous faut chercher, par des implantations cohérentes, mais non pas uniformes, à en saisir la diversité.

b. Il faut veiller par contre, semble-t-il, à l'HOMOGENEITE des secteurs pris en charge. Une *taille* minimum du secteur paraît nécessaire, avec la prise en charge du bourg-centre auquel il se rattache. Si l'équipement de tels ensembles requiert des équipes un peu plus nombreuses, cela permettra normalement un travail plus fructueux et une recherche plus riche.

c. L'évolution a fait naître de nombreux ORGANISMES et COURANTS de recherche, qui en constituent assez vite les éléments moteurs. Les implantations actuelles permettent déjà à plusieurs équipes d'entrer en relation avec ces courants, de manière à mieux saisir la dimension collective des problèmes posés. Il y a certainement à tenir compte des possibilités offertes à cet égard, et peut-être à chercher s'il n'y aurait pas d'autres formes de présence ou d'autres possibilités de dialogue avec les promoteurs de cette recherche...

d. L'ENRACINEMENT ECCLESIAL de l'effort missionnaire entrepris par les équipes rurales reste souvent précaire. C'est ce qui rend généralement

si douloureux le départ d'une équipe. Beaucoup de diocèses ont cependant érigé des « zones pastorales » qui peuvent faciliter cet enracinement. Il faut souhaiter pourtant, en ce qui concerne les régions déchristianisées, une évolution de ces structures d'ensemble : qu'elles correspondent plus fidèlement aux unités naturelles, et pas seulement aux circonscriptions ecclésiastiques qu'elles soient le lieu d'une véritable *recherche missionnaire*, et pas seulement d'une harmonisation de l'activité pastorale. La collaboration est habituellement plus féconde et plus significative lorsque les équipes de la Mission peuvent articuler leur effort avec celui d'*équipes sacerdotales diocésaines*. C'est ce qui nous rend particulièrement soucieux de voir de telles équipes se multiplier.

e. La LIAISON entre EQUIPES RURALES et EQUIPES URBAINES se réalise à divers échelons de la Mission. Elle se révèle habituellement féconde pour les uns et les autres. Les implantations peuvent faciliter le dialogue *d'équipe à équipe*. Il y aurait grand intérêt à situer dans une proximité suffisante, chaque fois qu'on le peut, une équipe urbaine et une équipe rurale, afin qu'elles puissent confronter leur recherche concernant des problèmes qui interfèrent de plus en plus fréquemment.

Implantations urbaines.

12 A première vue, la PRIORITE que nous reconnaissons au MONDE OUVRIER - en raison de sa consistance, de sa signification, de sa situation religieuse - paraît globalement honorée par les implantations des équipes urbaines de la Mission. En effet, la *population* des secteurs pris en charge par ces équipes reste généralement caractérisée par une assez large *majorité ouvrière*. Ce fait - non négligeable - ne doit cependant pas faire illusion : de graves questions demeurent posées d'autres naissent de l'évolution constante de la société.

La CARTE DU MONDE OUVRIER se modifie. Des quartiers - et même des communes - hier typiquement ouvriers voient leur population changer à un rythme extrêmement rapide, par suite des bouleversements dus aux plans d'urbanisation ou au déclin d'*industries locales*. Les foyers d'intense vie ouvrière, les capitales du monde ouvrier se déplacent également : les secteurs les plus dynamiques ne sont pas toujours situés dans les mêmes villes ni dans les mêmes sortes d'industries qu'il y a quelques années. Enfin de *nouvelles concentrations* industrielles surgissent ici et là, tandis que des agglomérations plus anciennes sont gravement touchées par le sous-emploi et finalement se dépeuplent ou semblent perdre leur vocation industrielle traditionnelle.

Mais il reste surtout que la prise en charge d'un territoire peuplé d'une majorité d'ouvriers ne suffit pas pour que s'instaure une RELATION profonde et de quelque ampleur avec le *monde ouvrier comme tel*. Ce qui spécifie ce monde - ou plus exactement cette classe - c'est d'abord le travail qu'il fait, les conditions dans lesquelles il le fait, et le combat qu'il

mène ; ce n'est pas le quartier qu'il habite (on trouvera sans doute de moins en moins de quartiers ouvriers homogènes). S'il arrive que des territoires sont encore marqués par la vie ouvrière, c'est dans la mesure où ils représentent un point de cristallisation ou de jaillissement du *mouvement ouvrier*. Ce qui les caractérise, ce n'est pas d'abord une concentration de population ouvrière, mais la vie syndicale ou municipale qui s'y exprime.

Dans la mesure où elles sont bien situées, les implantations dites « territoriales » gardent une réelle signification. Elles permettent même une certaine recherche de *proximité*. Mais la recherche sérieuse d'un *dialogue évangélique* avec le monde ouvrier nous ramène toujours à l'exigence d'un PARTAGE EFFECTIF DE LA VIE DE TRAVAIL des ouvriers. L'atelier des prêtres de paroisse travaillant à temps limité a mis en clair les fondements et la portée de cette exigence (22). Nous n'y insisterons pas ici, sinon pour dire notre espérance d'une solution prochaine, qui donnerait un sens et un rôle nouveaux aux implantations actuelles, même s'il fallait en réduire le nombre.

La possibilité d'un partage plus régulier de la vie des travailleurs permettrait, en particulier, un approfondissement et un enrichissement considérables pour la recherche des *équipes* plus SPECIALISEES, mais engagées dans des secteurs importants et souvent délaissés du monde ouvrier comme *l'hôtellerie* et les *hôpitaux*. Elle permettrait également de mettre en œuvre l'effort projeté et préparé depuis longtemps pour rejoindre les problèmes des *techniciens* et agents techniques, et de nouer avec les plus *pauvres* des relations dépouillées de tout paternalisme.

Les implantations « territoriales » de la plupart des équipes urbaines ont du moins facilité l'ENRACINEMENT de leur effort dans la vie de l'Eglise locale. Quelques-unes demeurent encore isolées dans des secteurs plus ou moins marginaux. D'autres se trouvent dans des villes ou des diocèses encore privés de structures de travail d'ensemble. Mais plus de la moitié d'entre elles participent à des secteurs de la *Mission Ouvrière*, qu'elles ont souvent contribué activement à faire naître. C'est là certainement un progrès appréciable, dans la mesure où un rôle propre est reconnu aux prêtres de la Mission, au sein d'un effort d'ensemble, pour une recherche orientée en priorité vers le dialogue avec les non-chrétiens.

Implantations tiers-monde.

13 Le sens des implantations d'équipes de la Mission dans le Tiers-Monde a été clairement précisé dans un document joint au schéma n° 2 de l'A.G. 1962 (23).

(22) *Mission d'Eglise et présence sacerdotale au monde ouvrier*, dans *Lettre aux Communautés* 15 juin 1954, pp. 41-64.

(23) *Lettre aux Communautés*, n° spécial A.G. 1962, pp. 39-43.

Le compte rendu de la session des responsables de Communautés en 1964 et le rapport présenté par le Secrétariat au nom de la Commission et des Communautés du Tiers-Monde nous l'ont rappelé plus récemment.

Ces implantations représentent une *contribution* de la Mission, en fonction de sa vocation, à la recherche missionnaire que l'Eglise doit entreprendre dans des régions très diverses. La collégialité épiscopale souligne la responsabilité de l'Église de France. Les problèmes missionnaires se présentent ici et ailleurs, avec une réelle similitude de *fond* et de nombreuses interférences.

La compréhension missionnaire du Christianisme et du Mystère de l'Eglise, la réalisation de sa Mission, ne peuvent progresser en seule référence au contexte particulier que nous connaissons en France. L'Eglise en Occident, est « redevable » de son expérience missionnaire *à l'égard des autres Eglises*. A l'inverse, nous avons besoin pour notre fidélité chrétienne et missionnaire, de « recevoir » ce que l'Eglise, par l'Esprit-Saint, fait ailleurs ; nous ne pouvons pas vivre en nous *référant* seulement à nous-mêmes.

Par les Communautés implantées dans le Tiers-Monde, la Mission entre dans ces courants d'échanges intérieurs à l'Eglise, dont le Concile a manifesté l'importance et la possibilité. Il y a là en outre, un apport irremplaçable pour réaliser la diversité et la cohérence nécessaire à notre recherche commune.

Les implantations dans le Tiers-Monde ont souvent bénéficié de l'expérience *antérieure* de la Mission en France.

La *situation nouvelle* où se trouve l'Eglise après la décolonisation, en imposant des révisions radicales, a permis de préciser le rôle et la place des équipes. Des *contrats provisoires* ont donné le moyen de mettre au point progressivement une insertion conforme à la fois aux besoins de l'Eglise locale et à la vocation de la Mission.

Des révisions ont ainsi été réalisées en Afrique du Nord, et cette année à la Martinique. La décision prise en 1962 de « vérifier en priorité les implantations actuelles » (24) a donc été, croyons-nous, efficacement mise en œuvre.

Reste la question posée en 1962 d'un éventuel *développement* des implantations dans le Tiers-Monde. De nombreuses études ont été faites à ce sujet par le Secrétariat de la rue de Rome avec la Commission, en lien avec les Communautés et le Conseil. Deux notes d'information vous ont été communiquées le 5 mars dernier, faisant le point de ces questions exprimant les perspectives d'avenir et vous expliquant ce qu'était la situation des équipes dans le Tiers-Monde.

En distinguant les zones où la Mission est déjà implantée et les autres, voici les positions actuelles du Conseil

(24) A.G. 62, *Proposition 37b*.

a. EN AFRIQUE DU NORD. Il y a là-bas 27 prêtres, en comptant 3 étudiants. La Mission de France n'enverra pas davantage de prêtres dans ce secteur. Simplement, il faudra prévoir, dans l'avenir, un renouvellement normal des équipes par des jeunes prêtres.

L'engagement des personnes là-bas est considéré comme *définitif* par le Mission. La permanence et la signification de l'Eglise sont en effet tout à fait dépendantes de la venue de prêtres et de laïcs « étrangers » ; l'Eglise n'a pratiquement pas de réalité « autochtone ».

Il pourra donc seulement y avoir des aménagements, comme le dédoublement de l'équipe de Casablanca, qui est envisagé.

b. EN AFRIQUE DE L'OUEST. Il y a actuellement deux équipes. La collaboration entre les Communautés est essentielle à la vocation de la Mission et à la réalité des services missionnaires rendus à l'Eglise. De ce point de vue, on doit envisager là-bas *trois équipes* au moins et quatre au plus, avec un responsable détaché. L'investissement là-bas doit donc être de 10 prêtres au moins et de 13 eu plus.

Le Conseil se propose de limiter à *10 ans*, l'engagement des équipes de le Mission en Afrique de l'Ouest.

c. AUX ANTILLES. L'équipe aura donc, à partir de cette année, une implantation mieux définie en fonction de la vocation de la Mission. Cette équipe est maintenue malgré son isolement pour des raisons *exceptionnelles*, en raison spécialement de ce qu'elle représente pour l'Eglise là-bas. La Mission prend un engagement de cinq ans en tenant compte de l'ancienneté de cette équipe.

Il n'est pas possible d'envisager l'envoi d'une seconde Communauté dans cette région.

d. POUR L'AMERIQUE LATINE. Aucune décision ne peut être prise par le Mission actuellement, même pour une durée de 10 ans.

La fidélité à sa vocation oblige le Mission « *à faire porter le principal de son effort en France* » (25). Les implantations dans le Tiers-Monde ne prennent d'ailleurs leur sens que dans la mesure où elles peuvent se référer et se relier à cet effort premier. Or les conditions primordiales de l'existence de la Mission de France sont encore loin d'être suffisamment réalisées. Il y a là une sorte de préalable à toute décision.

Ce n'est qu'ensuite que le Conseil pourra fixer en toute objectivité la proportion de prêtres de le Mission pouvant travailler hors de France, sans compromettre son effort ici, qualitativement ou quantitativement.

Les quatre prêtres qui ont obtenu dans le passé l'autorisation d'aller en Amérique latine dépendront du *Comité français des Missions à l'extérieur* en attendant toute décision. D'ici là également, aucun prêtre de la Mission ne sera envoyé dans cette région.

(25) A.G. 1962, *Proposition* 35.

CHAPITRE III

LES FORMES DE VIE ET DE MINISTÈRE DES PRÊTRES DE LA MISSION DE FRANCE

Normes générales.

14 Si importante qu'elle soit, la répartition des équipes ne suffit pas à assurer la mise en œuvre fidèle du rôle propre qui échoit à la Mission de France, Son rôle propre, sa vocation spécifique s'expriment avant tout dans les tâches qu'elle assume, dans les attitudes et les activités de chacune de ses équipes et de chacun de ses membres. A juste titre, les prêtres de la Mission s'interrogent en premier lieu sur *ce qu'ils font*, et sur *ce qu'ils devraient faire* pour correspondre plus fidèlement à la raison d'être commune du corps auquel ils appartiennent. Voici quelques éléments qui nous paraissent éclairer les conditions fondamentales de cette fidélité collective :

a. Il faut d'abord se persuader que le GENRE DE TACHES assumées n'est pas indifférent. Il faut renoncer à un idéalisme facile, suivant lequel un prêtre de la Mission pourrait en toutes circonstances, quoi qu'il fasse et de quelque manière qu'il le fasse, honorer *la finalité de l'institution*, pourvu qu'il y mette un certain esprit. Certes, il est demandé à tout chrétien, a fortiori à tout prêtre, de mettre au cœur de sa vie la préoccupation missionnaire de « ceux qui sont loin » (26). Mais -- nous l'avons déjà noté en citant le Directoire de 1954 (7) - la grâce propre de la Mission, correspondant à l'intention qui l'a fait naître, comporte des exigences plus précises et plus radicales.

La Mission de France n'est pas une simple association spirituelle. Elle est *l'instrument propre d'un effort apostolique déterminé*, l'instrument d'une *recherche objectivement orientée* vers le rencontre et le dialogue avec les non-chrétiens. Cette recherche commande elle est essentiellement une recherche vécue (28) : il faut en trouver les conditions et les voies authentiques.

b. Considérée dans son ensemble et dans son unité, la tâche d'un membre de la Mission de France sera toujours une TACHE SACERDOTALE. La Mission est un corps sacerdotal, et l'un des aspects les plus significatifs du rôle qui lui est confié, c'est d'engager par des prêtres le dialogue entre l'Eglise et le monde non chrétien.

(26) Cf. Déclaration de l'Assemblée plénière de l'épiscopat, 1960.

(27) Voir supra, ch. I, n. 6, p. 11.

(28) Voir supra, ch I, n. 7, p. 13.

Cela ne suffit pas à déterminer une forme de vie et d'action : il y a bien des manières d'exercer le ministère sacerdotal. Cela ne veut pas dire que chacun de nos actes, pris séparément, sera intrinsèquement et typiquement sacerdotal. Mais cela implique que la vie de chacun d'entre nous sera tout entière investie par *la responsabilité ministérielle et hiérarchique de l'Eglise-en-chantier*, responsabilité qui ne peut être sans incidence sur le choix et le style de nos activités.

Cela manifeste également que les prêtres de la Mission ne peuvent remplir leur rôle qu'en liaison étroite avec l'évêque (29) et en communion organique avec son *presbyterium* : c'est une exigence qui vient de leur ordination, et se voit renforcée par le caractère *séculier* de leur sacerdoce. Le cardinal Suhard y insistait déjà : « ... s'ils sont distincts par leur formation, et peut-être par leur vie, des prêtres du clergé diocésain ordinaire, ces « missionnaires » se considèrent toujours comme appartenant à ce clergé, se feront un devoir de ne pas s'isoler, et sous la direction de l'évêque voudront travailler en étroite collaboration (bien que parfois de façon originale) avec les autres prêtres » (30).

Orienté en priorité vers les non-chrétiens, le ministère des prêtres de la Mission de France, bien qu'il trouve toujours dans le mystère de l'Eucharistie son expression la plus achevée, consistera plus massivement dans le service de l'Evangile à annoncer, que la Constitution *Lumen Gentium* met au premier rang des fonctions auxquelles habilite la consécration des prêtres de la Nouvelle Alliance (31).

Ordonné à la recherche de relations nouvelles entre l'Eglise et un monde qui lui devient ou lui reste étranger, ce ministère commandera souvent des formes nouvelles d'activité et de vie sacerdotale. Assurément la nature profonde de la mission du prêtre ne saurait changer. Mais sa mise en œuvre a requis, tout au long de l'histoire, de multiples adaptations (32). Rares sont ceux qui contestent qu'elle en appelle aujourd'hui d'urgentes, pour répondre aux exigences les plus radicales que comporte la mission de l'Eglise.

« On comprend, écrivait dès 1953 le P. Congar, que... pour rejoindre vraiment les hommes sur le terrain réel de leur vie, des prêtres même soient à la recherche non seulement de fosses nouvelles de pastorale, mais de formes nouvelles de vie sacerdotale » (33).

(29) Comme le rappelle le *Directoire* de 1954 : dans *Lettre aux Communautés*, octobre 1954, p. 7.

(30) *Lettre au P. AUGROS*, 22 novembre 1941, dans J. FAUPIN, op. cit., p. 26.

(31) VATICAN II, Constitution *Lumen Gentium*, § 28.

(32) Voir les travaux récents de P. de CHALENDAR, notamment son petit livre *Les Prêtres*, Seuil 1963, et la conclusion qu'il donnait au panorama historique présenté aux aumôniers d'Action Catholique rurale en juillet 1964 : « Toutes les formes possibles de vie du prêtre n'ont pas été épuisées dans les vingt premiers siècles de l'histoire. Etre fidèle à la tradition, c'est innover... » (dans *Prêtres pourquoi ?* Ed. ouv., 1965, p. 108).

(33) Y. M.-J. CONGAR, *Jalons pour une théologie du laïc*, Cerf, 1953, p. 582. Dans le même sens, voir la lettre du cardinal Suhard, *Le Prêtre dans la Cité*, éd. Lahure, 1949, p. 48.

C. La Mission ne peut remplir son rôle sans que ses prêtres assument des tâches DIFFERENCIÉES. Le service dont elle a reçu la charge ne peut s'identifier avec une forme unique de ministère et de vie qui serait définie une fois pour toutes et pour tous.

Son rôle est *multiple*, comme les *points de rencontre* qui s'offrent à l'Eglise pour rejoindre le monde à évangéliser et renouer avec lui le dialogue. Comme on l'a maintes fois souligné, la vie des hommes d'aujourd'hui comporte une grande diversité d'aspects et d'éléments souvent dissociés dans l'espace et le temps. Il devient plus que jamais impossible à l'Eglise d'y être présente par des ministres dont la vie et la fonction seraient strictement stéréotypées.

Au même titre que la diversité des implantations, la variété des formes de vie et de ministère est une condition essentielle pour la *fécondité de la recherche commune* de la Mission. L'unité du corps et le jeu de ses structures internes - dont nous reparlerons au chapitre IV - doit permettre d'articuler les différentes activités des uns et des autres, et d'en récapituler la richesse au bénéfice d'un service meilleur de l'épiscopat dans la mise en œuvre de sa responsabilité missionnaire.

d. Parmi ces formes diverses, faut-il exclure, pour les prêtres de la Mission de France, toute forme TRADITIONNELLE de ministère (entendons par là toute forme de ministère déjà fixée et répertoriée, et immédiatement relative aux chrétiens) ?

On n'insistera jamais trop sur la nécessité de trouver des formes nouvelles de vie et de ministère, qui correspondent mieux à la situation présente de l'Eglise et aux exigences actuelles de sa mission. Le cardinal Suhard prévoyait déjà que l'apostolat de la Mission de France exigerait « *méthodes nouvelles* » (34). Et l'Assemblée plénière de l'Episcopat, lorsqu'elle souhaitait, en 1960, une orientation prioritaire de l'effort apostolique vers « ceux qui sont loin », spécifiait que « cela exige des *révisions audacieuses* dans les habitudes de pensée et d'action ». Ayant affronté plus directement les problèmes que comporte une telle orientation, nous avons maintes fois touché du doigt cette nécessité.

Elle ne nous paraît cependant pas exclusive de la prise en charge de formes plus traditionnelles de ministère. Le fait de partager les tâches communément assumées par l'ensemble du clergé facilite généralement *l'enracinement ecclésial* de notre effort missionnaire. D'autre part, ces activités traditionnelles constituent souvent, par elles-mêmes, des points de rencontre entre l'Eglise et l'incroyance ou la déchristianisation (qu'on pense à la pastorale sacramentelle des « saisonniers ») : il importe d'y promouvoir un effort qui soit conforme à la nature et à la mission propre de l'Eglise et aux conditions évangéliques du dialogue. Elles sont habituellement liées aux *structures les plus visibles* de l'Eglise déjà implantée, dont la

(34) *Lettre au P. AUGROS* (décembre 1941) supra cit. Préface à la Brochure sur *la Mission de France* (2^e éd. 1945, p. 3).

transformation est indispensable, en raison de la signification qu'elles portent pour les non-chrétiens eux-mêmes.

Encore faut-il que la possibilité soit reconnue aux prêtres de la Mission de *transformer et de hiérarchiser ces tâches en fonction du dialogue à engager avec les non-chrétiens*, qui demeure leur objectif propre et premier, même lorsqu'ils assument des formes de ministère anciennement définies. On doit malheureusement constater que les facultés d'aménagement et d'invention nécessaires en ce domaine leur sont très rarement accordées.

Il va sans dire que toute invention, qu'elle concerne des formes nouvelles de ministère ou des activités plus traditionnelles, ne peut être élaborée qu'avec l'accord de l'évêque, responsable de l'ensemble de la pastorale missionnaire dans son diocèse, et dans un *dialogue régulier* avec lui. Mais le principe devrait en être fermement posé et admis dès *l'établissement du contrat* qui définit les tâches confiées aux prêtres de la Mission (35).

C'est pourquoi nous nous proposons d'entreprendre sans tarder, avec le concours des équipes intéressées, une révision échelonnée des contrats, qui permettrait de reprendre ou de poursuivre le dialogue nécessaire à une définition plus précise des tâches assumées.

Mission et paroisses.

15 Les tâches « traditionnelles » assumées par les prêtres et les équipes de la Mission sont liées, pour la plupart, au ministère paroissial. Autant que leur volume, la difficulté de les hiérarchiser et de les transformer pose à beaucoup de graves questions et conduit même certains à se demander si la prise en charge des paroisses est compatible avec le travail proprement missionnaire auquel nous sommes voués. Un atelier émanant de la Commission urbaine s'est consacré depuis plusieurs années à l'étude de ce problème. Il en a éclairé les données et a proposé aux équipes des instruments pour leur recherche sur le terrain (36). Selon le vœu formulé

(35) On sait qu'il n'en a pas été ainsi, dans l'ensemble des cas, jusqu'ici. Voici les termes qu'on retrouve dans plusieurs contrats en vigueur :

« Les prêtres de la Mission de France exerceront l'ensemble du ministère pastoral. Attentifs aux besoins de leurs fidèles et aux obligations qui en résultent, ils auront en même temps une sollicitude toute particulière pour l'évangélisation des milieux non chrétiens ou déchristianisés. Ils éveilleront progressivement les fidèles à ces préoccupations, avec l'appui des mouvements d'Action Catholique - Eventuellement, ils se tiendront disponibles pour toute tâche qui leur serait demandée par leur Archevêque, en vue d'assurer une présence sacerdotale répondant mieux aux besoins de la population déchristianisée de cette paroisse ».

L'activité missionnaire est prévue, mais seulement comme un objectif parallèle, supplémentaire, et finalement second. Les conditions dans lesquelles elle pourra s'exercer ne sont pas précisées. Elles pourraient l'être « éventuellement » >>, selon la dernière phrase. Mais on n'a guère d'exemple que des prêtres de la Mission aient été ainsi spontanément conviés à envisager une telle éventualité...

(36) Voir *Lettre aux Communautés 1963/1*.

par la Commission urbaine, une session spéciale paraît cependant nécessaire pour monnayer les conclusions de ce travail et en prévoir plus concrètement la mise en œuvre. Cette session pourra être organisée, nous l'espérons, dans le courant de l'année 1966.

Faute de pouvoir reprendre, dans le cadre de ce rapport, l'ensemble des travaux déjà élaborés, nous proposons seulement trois repères fondamentaux :

a. Le VOLUME des charges paroissiales actuellement assumées par l'ensemble des équipes de la Mission est manifestement EXCESSIF. Il compromet le développement de la recherche en direction de formes nouvelles de ministère et de dialogue avec les non-chrétiens. Il s'oppose à la diversité qu'il paraît nécessaire de promouvoir dans les activités des prêtres et des équipes de la Mission.

b. Le ministère paroissial doit être SITUE à sa vraie place dans l'ensemble des activités d'une équipe qui porte la responsabilité d'un secteur déchristianisé.

Objectivement *le secteur* ne peut être identifié avec *l'institution paroissiale*, alors que la pratique dominicale est généralement inférieure à 10%. Ce serait un contresens que de subordonner la responsabilité du secteur à celle de l'institution, sous prétexte que le Code fait un devoir au curé de prendre en charge, au titre de sa fonction, les « acatholiques » qui pourraient se trouver sur le territoire relevant de sa juridiction (37).

Lorsqu'une équipe de la Mission prend en charge un secteur, c'est *d'abord*, en raison de sa vocation propre, pour chercher à établir un dialogue avec le milieu *non chrétien* ou *déchristianisé*. Les tâches qui ressortissent à l'animation de la minorité chrétienne doivent être *subordonnées* à *cet objectif prioritaire*. L'équipe ne peut s'y cantonner, fût-ce avec l'illusion redoutable qu'il lui suffira, pour remplir son rôle, de communiquer à la communauté chrétienne ses préoccupations missionnaires.

c. Les tâches paroissiales doivent elles-mêmes être TRANSFORMEES. En fonction de *la signification d'Eglise* qu'elles comportent. Ce qui est significatif aux yeux des non-chrétiens, c'est généralement, plus encore que la communauté des pratiquants, l'« appareil » paroissial et le comportement de ceux qui, en étant les gérants, risquent d'en paraître les fonctionnaires. C'est pourquoi le style de vie et de rapports adopté par l'équipe sacerdotale est d'une importance capitale : il ne doit pas être contredit ou compromis par les fonctions institutionnelles qu'elle assume.

En fonction de la qualité du dialogue à engager. Le dialogue peut s'établir à l'intérieur même des tâches paroissiales. Ainsi la *pastorale* des sacrements, qui est en même temps pour une bonne part une pastorale des « saisonniers », constitue un lieu de recherche privilégié, le lieu d'une confrontation inconfortable, mais inévitable en milieu déchristianisé, entre

(37) C.I.C., can. 1350. Le Code envisage manifestement une situation où les « acatholiques » sont une minorité, et non celle d'un secteur non chrétien ou déchristianisé.

une incroyance plus ou moins explicite et la foi qui donne normalement accès aux sacrements. Quelle que soit la qualité de l'accueil, *la vérité du dialogue* sera d'autant plus grande que le prêtre ne sera pas connu seulement comme le spécialiste de la fonction qu'il remplit à l'église ou à la sacristie, mais aura pu nouer des relations avec les gens du secteur hors du cadre institutionnel et donner le témoignage d'une vie pénétrée de foi en même temps que proche de leur.

Avec le laïcat.

16 L'Eglise a institué, depuis quelques décades, des formes de ministère sacerdotal qui sont immédiatement et spécifiquement ordonnées à la promotion et à l'animation du laïcat organisé. On a parfois accusé les prêtres de la Mission de boudier ces formes de ministère. L'accusation procédait soit de généralisations hâtives à partir de réticences personnelles ou circonstanciées, soit, plus massivement, d'une méconnaissance des *difficultés rencontrées* à cet égard *dans les régions et les milieux déchristianisés* (38). Le nombre des charges d'aumôniers assumées et des équipes d'Action Catholique animées par des prêtres de la Mission suffit à démontrer le caractère exorbitant d'une telle accusation.

Il n'en reste pas moins nécessaire de préciser quel peut être notre rôle au service du laïcat et notre articulation avec lui. Les Commissions urbaine et rurale ont créé des ateliers pour y travailler. Nous ne pouvons faire ici la somme de ces travaux. Nous voudrions seulement indiquer comment nos tâches relatives au laïcat doivent être *référées au rôle plus fondamental* qui est imparti à la Mission comme telle :

a. La tâche d'un prêtre de la Mission ne correspondrait pas à la grâce propre de l'institution si elle consistait *uniquement dans l'animation* de groupes chrétiens, soit dans une perspective d'éducation de la Foi confrontée aux problèmes de l'existence chrétienne, soit même dans la perspective d'une évangélisation dont les laïcs seraient les seuls agents directs.

Notre vocation commune ne nous permet pas d'être missionnaires seulement par l'entremise des laïcs. Elle comporte l'exigence d'une *rencontre immédiate* et d'une *recherche sacerdotale du dialogue* avec les non-chrétiens.

b. Par contre, L'ARTICULATION avec le laïcat apostolique est une condition essentielle de l'authenticité ecclésiale de notre ministère. C'est l'Eglise qui évangélise : dans la mesure où nous cherchons à la rendre organiquement présente, la conjonction de notre effort avec celui du laïcat est

(38) Voir, à titre d'exemple, la carte - significative - de l'implantation A.C.O. en France, dans le e spécial de *Témoignage* préparant le VII^e Rencontre nationale (suppl^t au n° 136, mors 1965), p. 10, et celle de la diffusion des journaux de militants d'A.C.R., dans *Les Chrétiens dans le monde rural*, Seuil, 1962, p. 406.

normalement indispensable. Cette conjonction est un élément capital de *l'enracinement ecclésial* que nous avons reconnu nécessaire à notre effort missionnaire (39).

Notre relation avec le laïcat est ainsi *intégrée à la démarche même d'évangélisation*, à laquelle nous ne pouvons nous dérober. Cette perspective rejoint d'ailleurs le vœu des laïcs les plus engagés dans la même démarche. « Nous sommes choqués, disaient récemment des responsables du M.F.R., de ce que les prêtres conçoivent leur rôle en fonction des laïcs, pour les laïcs, et non avec les laïcs » (40).

C. De même que la présence des laïcs appelle celle du prêtre, la présence du prêtre aspire, elle aussi, à *ne pas rester solitaire*. Elle peut l'être d'abord : dans la mesure où le prêtre s'efforce de rejoindre le monde non chrétien, il y rencontre généralement peu d'hommes qui partagent sa foi, et moins encore qui communient à son souci apostolique.

C'est là qu'interviennent le plus normalement, pour un prêtre de la Mission, les tâches relatives au laïcat. L'articulation à laquelle il lui faut viser suppose qu'il rencontre des partenaires. C'est pourquoi elle requiert souvent, sinon comme préalable, du moins comme complément, un long travail d'éveil, d'éducation et d'animation. La première des tâches relatives au laïcat n'est-elle pas *d'engendrer de nouveaux chrétiens*, d'accompagner et de soutenir dans le dialogue le cheminement d'hommes ou de groupes d'hommes de l'incroyance à la Foi ?

La recherche de formes nouvelles.

17 La recherche de formes nouvelles de ministère et de vie sacerdotale constitue *un aspect essentiel du rôle de la Mission de France*. Comme nous l'avons déjà souligné, les problèmes que celle-ci rencontre dépassent en effet considérablement, par leur ampleur, ses possibilités et sa compétence. Mais son effort - si limité soit-il - prend un sens dans la mesure où il peut servir à l'élaboration de solutions d'ensemble concernant la réponse de l'Eglise à ces problèmes, et d'abord la manière de les aborder.

En dépit de nombreuses difficultés déjà évoquées, cette recherche n'a cessé de se poursuivre, et représente sans doute l'un des éléments les plus positifs du travail de l'ensemble des équipes. A des êtres divers, elle s'impose partout où l'Eglise est absente, ignorée ou méconnue, dès lors qu'on veut la rendre présente, révéler son vrai visage, et instaurer des relations qui permettent de proposer son message de salut. Elle paraît plus urgente pour les équipes du Tiers-Monde, surtout en l'absence de communauté chrétienne, et pour les équipes spécialisées dans des activités ou des milieux auxquels ne correspondait jusque-là aucune institution d'Eglise. Mais elle

(39) Cf. Supra, n°9, p. 18.

(40) Cité dans l'ouvrage collectif *Prêtres pourquoi ?* Ed. ouvr., 1965, p. 156. Voir aussi l'*Appel à l'Eglise* de la VII^e Rencontre nationale de l'A.C.O.

est également présente dans la plupart des équipes « territoriales », qui ne peuvent oublier, malgré le poids des tâches « traditionnelles », leur responsabilité vis-à-vis des non-chrétiens qui peuplent leurs secteurs : elle se traduit dans un effort persévérant de transformation du *style de vie des prêtres chargés de paroisses*, notamment dans le travail à temps limité de ces mêmes prêtres. Faut-il répéter que cela ne suffit pas à créer des relations vraiment significatives avec le monde des travailleurs, et fait sentir plus cruellement encore la nécessité d'une forme de vie sacerdotale qui permette un partage plus total de leurs peines, de leurs solidarités et de leurs espérances ?

On est là en présence d'exigences qui ne sauraient en aucun cas se satisfaire de solutions théoriques. Les formes nouvelles de ministère qui permettront demain une meilleure expression de la mission de l'Eglise ne peuvent être en tous points pré définies. On n'inventera pas des manières nouvelles de vivre en prêtre sans que des prêtres aient effectivement cherché et pratiqué une manière de vivre plus fidèle aux exigences présentes de leur mission. L'élaboration de nouvelles formes de ministère et de vie sacerdotale relève essentiellement d'une recherche vécue. Ace titre encore, il apparaît tout à fait conforme au rôle propre de la Mission d'y contribuer.

Cette recherche requiert cependant, pour sa fidélité même, et son aboutissement, l'appui d'une réflexion régulière. S'il n'est pas possible d'en déterminer à l'avance toutes les conditions et toutes les étapes, il importe d'en bien voir les objectifs et de s'y référer constamment. C'est pourquoi nous nous permettons de les rappeler ici brièvement.

Si nous cherchons des formes nouvelles de ministère et de vie sacerdotale, c'est essentiellement :

Pour être des témoins plus fidèles de la mission de l'Eglise pour le service de laquelle nous avons été ordonnés et que nous représentons à un titre spécial. Nous voudrions que le prêtre manifeste, par toute sa vie, que l'Eglise est à l'écoute du monde, et l'invite au dialogue ; qu'elle est faite pour le servir et non pour le dominer ; que le salut dont elle est le chemin et le sacrement, bien que non homogène à l'effort et à l'attente de l'homme, répond cependant à cette attente et correspond à la visée ultime de cet effort.

Pour être des ministres plus fidèles de la Parole, dont la vie soit plus conforme aux conditions évangéliques de la proposition de la Foi. Nous voudrions que la vie du prêtre manifeste plus explicitement la gratuité de l'Evangile qu'il annonce ; qu'elle permette de nouer des relations où s'exprime le respect dont témoigne Dieu lui-même pour la liberté des hommes qu'il appelle ; qu'elle signifie clairement que le salut est offert à tous, et que tous peuvent accéder à la Foi et à l'Eglise, spécialement par ce témoignage infaillible d'universalité que constitue la communion avec les plus pauvres.

Ces requêtes ne sont sans doute pas les seules exigences que comporte aujourd'hui, pour le sacerdoce, la mise en œuvre de la Mission de l'Eglise. Elles nous paraissent néanmoins parmi les plus urgentes, et commandent des transformations profondes, qui représentent pour nous autant de conversions.

CHAPITRE IV

**LA VIE COLLECTIVE ET LES STRUCTURES INTERNES
DE LA MISSION DE FRANCE**

Les conditions d'un effort cohérent.

18 La Mission ne trouve sa raison d'être que dans la tâche commune confiée à l'ensemble du corps sacerdotal qu'elle constitue. Elle ne peut remplir cette tâche ni honorer cette raison d'être sans que soient assurées, dans sa vie même, et par des moyens appropriés, la cohérence et la convergence du travail missionnaire de tous ses membres (41).

Lorsque nous parlons du *travail collectif de la Mission*, il faut nous garder de l'envisager comme un surplus, plus ou moins facultatif, ou réservé à quelques-uns. Le caractère collectif du travail de la Mission n'est pas autre chose qu'une *dimension* des tâches diverses assumées par chacun d'entre nous. Ces tâches nous dépassent : nous en prenons vivement conscience dès que le dialogue s'amorce avec des non-chrétiens. Nous n'en sommes pas propriétaires. Nous en sommes débiteurs envers l'Eglise et d'abord envers la Mission, qui en a reçu la charge et en qui elles doivent se rejoindre et se confronter pour *aboutir*, selon le rôle propre qui lui est tracé.

La Mission de France n'est pas à elle-même son propre but. Les organes de liaison et de réflexion qu'elle se donne n'ont pas d'abord pour objectif d'assurer la cohésion du corps sacerdotal, ni la stabilité de l'institution. Ils doivent lui permettre de remplir son rôle, de répondre à sa vocation et à l'intention dont elle procède. Mais, comme nous l'avons vu, ce rôle consiste dans un apport d'ensemble objectivement défini (42), et requiert, de ce fait, *des moyens de travail commun* efficaces : les structures internes pourraient être moins développées si elles devaient assurer seulement l'animation spirituelle d'une association de prêtres.

Les *échanges* qui font la *vie* du corps de la Mission, et les *structures* qui en sont les soutiens ne trouvent donc leur sens que dans le service de l'effort commun qui constitue sa raison d'être :

a. Ils visent à mesurer la cohérence de tâches diversifiées.

b. Ils permettent les confrontations et réflexions nécessaires au progrès du travail missionnaire, qui suppose, nous l'avons vu, un effort constant

(41) Cf. ch. I, notamment § 8, p. 15.

(42) Cf. ch. III, § 14a, p. 6.

de recherche et d'invention, et pose lui-même, à mesure qu'il avance, de nombreuses et difficiles questions.

C. Ils donnent le moyen de *rassembler et d'exprimer les fruits* de la recherche vécue, de présenter à l'épiscopat les réalisations entreprises et les difficultés rencontrées, de communiquer à ceux qui cherchent comme nous nos découvertes et nos interrogations.

Plus qu'en tout autre domaine, quand il s'agit de faire la Mission, la fin commande le choix des moyens. Si nous cherchons à instaurer avec les non-chrétiens des relations évangéliques permettant au dialogue de s'établir en vérité et liberté, notre vie - la vie du corps autant que celle de chacun d'entre nous - doit être conforme à ce dessein. En d'autres termes, la vie collective de la Mission et les servitudes inhérentes au fonctionnement de l'institution doivent être significatives de l'effort missionnaire à promouvoir. Cette nécessité comporte des incidences multiples : le *régime financier* de l'ensemble ne saurait lui-même y échapper. Quel que soit le réalisme indispensable en cette matière, la Mission ne peut accepter des solutions qui seraient en contradiction avec le témoignage évangélique que veulent donner chacun de ses membres et chacune de ses équipes (43).

L'équipe, lieu premier du travail collectif.

19 Nous ne passerons pas en revue les diverses structures qui ont été instituées pour permettre à la Mission de mieux remplir son rôle. Leur statut et leur fonction ont été définis de manière assez précise lors de l'Assemblée générale 1962 (44).

Mais nous voudrions insister sur le rôle de l'équipe que la Mission a toujours considérée comme une structure fondamentale. L'équipe, en effet, n'est pas seulement la cellule de base de vie collective. Elle est *l'organe premier du travail collectif* à réaliser.

La vie d'équipe ne constitue pas d'abord pour nous un moyen de sanctification personnelle, ni le refuge où chacun pourrait trouver le soutien

(43) Cette indispensable cohérence doit être vérifiée notamment par la Commission financière instituée en 1962 (Prop. 34). Voir Annexe I, p. 50.

(44) *Schéma III, le fonctionnement de la Mission de France* dans *Lettre aux Communautés*, n° spécial, pp. 45-55. Voir en particulier ce qui concerne les structures *régionales* (pp. 50-51) dont on n'a sans doute pas encore tiré tout le parti possible. Le Rapport *rural* plaide pour la stabilité des Commissions nationales. Malgré sa demande, nous ne pouvons prendre l'engagement absolu de maintenir les commissaires dans le même poste pendant toute la durée de leur mandat. Par contre, lorsqu'un commissaire change de Région, on souhaite qu'il continue à participer à la Commission nationale à laquelle il a été élu, jusqu'à l'expiration de son mandat. La Région qu'il quitte devra élire un nouveau commissaire, qui siègera également à la Commission nationale. Il ne nous paraît pas souhaitable de modifier pour culant le statut des commissaires peut-être faut-il insister seulement sur leur tâche de collaboration avec chacun des Régionaux (ibid., pp. 52-531).

fraternel nécessaire aux ouvriers d'un apostolat difficile. Elle est premièrement ordonnée à l'accomplissement de notre mission : elle veut en être le signe et l'instrument. Loin d'éliminer la dimension spirituelle, cette orientation apostolique nous impose au contraire de considérer l'équipe comme un lieu privilégié de notre vie de foi. La vie spirituelle de l'apôtre est tout entière commandée par sa mission. Si la vie d'équipe est vraiment au service de la mission qui nous est confiée, elle ne peut elle-même se construire que dans un partage approfondi de la foi que nous cherchons à vivre et à exprimer.

Nous savons bien que l'échange ne s'établit pas spontanément à ce niveau. La vie d'équipe n'est pas une solution de facilité. Elle nous provoque sans cesse à de nouveaux efforts, à une conversion plus profonde. Pour l'ensemble de la Mission, un triple effort paraît aujourd'hui particulièrement nécessaire :

a. Un effort pour intensifier et approfondir, au sein des équipes, la communication et la collaboration entre *prêtres engagés dans des tâches de type différent*.

b. Un effort pour que l'essentiel de nos échanges et de nos recherches d'équipe porte vraiment sur le *contenu et les répercussions du dialogue* engagé avec des non-chrétiens (45).

c. Un effort pour que *la responsabilité du travail collectif* soit vraiment prise en charge par tous, dans chaque équipe, non pas comme un surplus, mais comme une dimension essentielle de la tâche de l'équipe.

Le rôle et l'organisation des « services ».

20 Pour répondre plus efficacement aux exigences du travail d'ensemble qui lui est demandé, et pour permettre à tous ses membres d'y participer activement, la Mission demande à quelques-uns une contribution spéciale. Elle a créé des « Services ». Au sens large, ce terme convient à des organes divers : l'équipe des Pères du Séminaire, celle des Régionaux et celle du Conseil sont évidemment au service de la Mission. Nous l'entendons ici des fonctions qui sont plus immédiatement relatives à la réflexion et à la recherche communes, et donnent le moyen d'y investir les compétences et le travail intellectuel indispensables : Equipe de recherche pastorale et Secrétariat Tiers-Monde.

(45) Cf. A.G. 1562, *Proposition 5*.

Fonctions.

201 Les prêtres qui consacrent plusieurs années de leur vie à ces fonctions ne doivent pas être considérés comme « détachés » : ils sont engagés au cœur même de l'effort commun qui est la raison d'être de la Mission. Le service dont ils s'acquittent au bénéfice de l'ensemble du corps comporte plusieurs aspects :

- a.** Rassembler et communiquer les *informations* nécessaires pour saisir dans sa complexité et son évolution la réalité du monde d'aujourd'hui, et dégager les questions majeures qu'elle pose à l'Eglise.
- b.** Inventorier et *analyser* de manière plus précise cette réalité, afin d'en évaluer plus exactement la signification, par un usage méthodique des sciences humaines.
- c.** Offrir à tous, pour l'examen des problèmes perçus et l'élaboration des réponses nouvelles, l'éclairage d'une *réflexion théologique* plus approfondie.
- d.** Etablir avec les organismes compétents, soit profanes, soit religieux, les relations nécessaires à cette triple recherche, qui dépasse évidemment nos moyens propres. Ces relations permettent d'une part d'engager le dialogue avec des hommes souvent affrontés à de graves problèmes d'actualité, d'autre part de faire aboutir le travail des équipes de la Mission en fournissant des éléments à ceux qui conduisent des recherches d'Eglise en différents domaines.

Interventions

202 Le concours des services à la vie et au travail de la Mission prend des formes multiples. Il importe cependant, pour l'efficacité même de ce concours, de hiérarchiser leurs différents modes d'interventions :

- a.** Il faut donner une priorité à ce qui concerne *l'ensemble* de la Mission. C'est le *Conseil*, en raison de sa responsabilité d'ensemble, qui est le premier « client » des Services : il s'adresse à eux pour l'élaboration des éléments qui doivent éclairer les orientations et les décisions à prendre. La responsabilité de la *Session de Migennes*, la collaboration à la *Lettre aux Communautés* ou à la *préparation de l'Assemblée générale* représentent également une contribution d'intérêt général, et donc privilégiée.
- b.** Dans la même ligne, il faut faire une part importante aux interventions plus particulières qui consistent à aider le travail des organes généraux de coordination et de réflexion : *Commissions et ateliers « nationaux »*.
- c.** Cela représente déjà un volume considérable. C'est pourquoi les interventions auprès des *Régions et des équipes* seront nécessairement *limitées*, et relatives à des sujets préalablement déterminés.

Sans doute faut-il en accepter quelques-unes pour garder un lien vital avec ce qui fait la vie quotidienne des équipes. Le risque de se perdre dans l'abstraction nous paraît cependant minime, dans la mesure où est assurée la rotation des effectifs engagés dans les Services (rotation qui impose une prévision permanente des remplacements, et qui sera normalement moins rapide lorsque l'acquisition des compétences nécessaires aura été longue et onéreuse).

L'articulation avec la vie et la recherche des Régions et des équipes sera grandement facilitée chaque fois qu'on pourra y trouver des correspondants soucieux d'animer sur place le travail courant de réflexion et entretenant eux-mêmes des relations régulières avec les Services.

Organisation.

203 Le travail des Services a déjà porté des fruits appréciables, en dépit d'une organisation jusqu'ici assez précaire : pour qu'ils soient en mesure de répondre aux besoins de la Mission, deux décisions nous ont paru s'imposer

a. Suivant le vœu émis par la Commission urbaine concernant la création d'un *Secrétariat urbain*, nous avons demandé à un prêtre de la Mission d'entreprendre une recherche *d'informations* qui permettent aux équipes une meilleure connaissance de la situation actuelle du monde urbain et spécialement du Monde ouvrier.

b. Nous cherchons le moyen de *regrouper* assez rapidement les Services de la Mission. Ce regroupement permettrait une utilisation plus rationnelle des instruments de travail. D'autre part il donnerait la possibilité d'échanges plus réguliers et plus féconds, permettant notamment de confronter habituellement les données reconnues par l'utilisation des techniques profanes d'investigation ou d'analyse avec des éléments relevant d'une réflexion plus théologique.

Préparation.

204 Le travail des Services, qui est un effort pour dépasser l'empirisme, suppose l'acquisition de compétences. Si nous voulons qu'il se poursuive sans que des prêtres de la Mission s'y enferment, il nous faut prévoir leur remplacement. Les préparations que cela suppose relèvent d'un accord et d'un effort de l'ensemble de la Mission. Mais il nous semble que loin de distraire des forces, cet effort nous met en mesure de répondre plus fidèlement à notre vocation commune.

Etapes de notre recherche collective.

21 Notre recherche est étroitement liée à notre vie. C'est au cœur de notre effort quotidien que surgissent les questions et que s'ébauchent les réponses. C'est dire que notre réflexion, même lorsqu'elle cherche à prendre le recul nécessaire, reste fortement tributaire des événements qui jalonnent l'histoire du monde, celle de l'Eglise, et la nôtre propre.

Pourtant nous éprouvons le besoin d'avancer et, bien que conscients de ne jamais pouvoir nous arrêter à des solutions définitives, parce que l'Eglise est en marche dans un monde en devenir, nous voudrions progresser à partir de points mieux éclairés vers d'autres qui demeurent plus obscurs, sans repartir continuellement de zéro.

Comment définir, en ce qui concerne notre recherche collective, une progression qui respecte cette double perception ? Il nous paraît impossible d'établir un programme systématique. Nous proposons cependant quelques décisions de portée limitée, et quelques orientations qui nous semblent de nature à unifier notre recherche, en conformité avec la mission qui nous est confiée.

a. Le rythme de la réflexion commune ne doit pas être précipité, si l'on veut que toutes les équipes y participent activement, sans que cela constitue pour elles une charge trop onéreuse, et si l'on veut respecter les délais nécessaires à la maturation vécue et à la mise en œuvre effective des fruits de la recherche.

C'est pourquoi, compte tenu de l'effort considérable qui a été fourni, depuis un an, pour la préparation de cette Assemblée générale, nous reprenons le souhait formulé par la Commission urbaine et nous proposons que la prochaine *Assemblée générale ordinaire* soit convoquée seulement en 1970, le principe étant sauf d'une *Assemblée extraordinaire* plus rapprochée pour faire le point sur un projet global concernant les implantations (46).

b. Par contre, certains problèmes d'intérêt général semblent devoir être étudiés sans tarder, et par l'ensemble des équipes. Il faut cependant tenir compte de la préparation nécessaire à une session d'étude fructueuse.

Le travail de l'Atelier *Mission-Paroisses* permet d'envisager une session sur ce sujet dans le courant de l'année 1966 (47).

En ce qui concerne la *Connaissance du Monde ouvrier et urbain*, une session d'étude nous paraît également souhaitable. Mais elle ne pourra pas

(46) Voir supra, ch. II, § 92, p. 18.

(47) Cf, supra, ch. III, § 15 et Rapport de la Commission urbaine. Cette Session nous paraît intéresser également les équipes rurales.

être prévue avant qu'une recherche préalable ait pris une mesure plus exacte de cette question massive et complexe. C'est l'un des objectifs prioritaires que se fixera le secrétariat urbain, en liaison avec la Commission urbaine.

C. Le contenu de notre recherche permanente doit correspondre à notre rôle propre. C'est pourquoi l'objectif prioritaire et le point de départ habituel de notre réflexion s'identifient avec notre tâche essentielle : le dialogue engagé avec les non-chrétiens.

Il nous paraît nécessaire de fixer davantage notre attention sur le contenu même du dialogue. Si rare que soit le dialogue, si imparfaites qu'en soient les conditions, il constitue un lieu privilégié pour la découverte des exigences que comporte notre mission, et le point de convergence fondamental de nos divers engagements, ruraux, urbains, Tiers-Monde.

Nous avons encore à faire une *découverte de l'incroyance*, de ses raisons, des types de réponse qu'elle présente aux questions fondamentales de l'existence.

Nous avons à chercher une réponse aux *interrogations* que pose *le fait de l'incroyance* à la conscience chrétienne. Que représente ce phénomène massif, quelle est sa place dans le dessein de Dieu ? Comment notre foi résout-elle les problèmes auxquels d'autres trouvent une réponse sans la partager ? Ces questions sont posées quotidiennement à de nombreux chrétiens. L'Eglise ne peut aujourd'hui les éluder.

Nous avons à envisager les *transformations* auxquelles la confrontation avec l'incroyance provoque *l'Eglise*. Prenant conscience des exigences nouvelles de sa mission, comment peut-elle rendre ses structures plus significatives, la vie de ses prêtres et de ses paroisses notamment ? Comment peut-elle intervenir en vérité et répondre à l'attente profonde des hommes d'aujourd'hui, lorsqu'elle veut indiquer le sens des événements, présenter son message, ou même proposer les sacrements du salut ?

Toutes ces questions ne sont pas nouvelles. Mais ce qui importe, croyons-nous, et ce qui est spécialement demandé à la Mission, c'est d'y chercher des éléments de réponse à partir d'une rencontre vécue et d'un dialogue évangélique avec l'incroyance. C'est là que s'unifie et que s'enracine notre mission propre au service de l'Eglise, qui cherche sans cesse une meilleure expression de sa fidélité.

d. Comme plan de travail, nous proposons de prendre l'« *inventaire des problèmes fondamentaux* » rédigé en douze questions, dans le *rapport Tiers-Monde* (48). Nous demandons que les Commissions nationales, urbaine, rurale et Tiers-Monde - conservant la profondeur de réflexion religieuse de ces questions - les saisissent en fonction de l'expérience concrète de nos échanges avec les hommes. Et nous demandons que ces mêmes Commissions organisent la réflexion dans les équipes, et son éventuel aboutissement dans des sessions nationales.

(48) Voir plus loin extraits du rapport présenté par la Commission Tiers-Monde, pp. 53 à 56.

CHAPITRE V

**LA FORMATION DES PRÊTRES
DE LA MISSION DE FRANCE**

Les objectifs.

22 La préparation au sacerdoce comporte des *exigences communes*, qui tiennent à la nature profonde du ministère auquel habilite l'ordination, et à l'unité qui rassemble tous les prêtres, unis au Corps épiscopal, dans un même service de l'Eglise (49). Ces exigences s'imposent évidemment aux candidats à la Mission, dont la tâche, nous l'avons vu, est tout entière sacerdotale, commandée par la responsabilité apostolique de l'Episcopat, et solidaire du ministère multiforme des autres prêtres.

Cependant les exigences de la préparation, comme celles du ministère auxquelles elles sont subordonnées, peuvent varier selon les époques, selon la situation de l'Eglise et les urgences de sa mission. On voit aujourd'hui se multiplier les recherches et les tentatives pour promouvoir une formation sacerdotale plus adaptée aux besoins actuels de l'Eglise (50). La Mission, cherchant à répondre aux interrogations nouvelles que pose à l'Eglise le monde en évolution, se trouve naturellement engagée dans ce mouvement de renouveau (51).

Outre cette nécessaire adaptation, le rôle propre de la Mission de France entraîne des exigences particulières, pour ceux qui se préparent à y vivre un sacerdoce missionnaire. Leur engagement dans la Mission les met en effet au service d'une tâche commune, qui n'impose pas l'uniformité, mais requiert la cohésion et la convergence des efforts de tous, qu'elle oriente en priorité vers le dialogue à instaurer avec les non-chrétiens.

Ceux qui viennent à la Mission sont rarement préparés aux exigences propres d'un ministère ainsi orienté. La plupart sont issus - comment s'en étonner ? - de régions, de familles et de milieux chrétiens. Beaucoup doivent leur formation première à des institutions chrétiennes. Il en résulte un important décalage entre l'univers culturel où ils ont d'abord vécu leur

(49) Cf. VATICAN II, Constitution *Lumen Gentium*, § 28.

(50) Recherches concernant le Séminaire Jean XXIII de Louvain ; recherches des séminaires de la Région apostolique de l'Est ; travaux de la Compagnie de Saint-Sulpice ; travaux de la Commission épiscopale du Clergé, à la suite du rapport présenté par Mgr Sauvage à l'Assemblée plénière de Rome.

(51) La création du Séminaire de la Mission fut elle-même, dès l'origine, une réponse à la nécessité reconnue d'une formation sacerdotale plus adaptée. Comme l'écrivait le P. AUGROS, « ... qu'il s'agisse d'avoir un clergé apte à faire face au paganisme, ...qu'il s'agisse de réaliser une communauté sacerdotale autour de l'Evêque, ...on se heurtait toujours à un problème de formation. Créer la « *Mission de France* » signifiait d'abord créer un Séminaire » (*La Mission de France*, Lisieux 1942, p. 15).

foi et celui où ils devront exercer leur ministère (52). Ce décalage originel n'a rien d'alarmant par lui-même, mais il appelle une réorientation profonde, en fonction des conditions nouvelles et souvent difficiles où les prêtres de la Mission sont appelés à vivre et exprimer leur foi et à servir l'Eglise.

Certaines aptitudes paraissent requises à un titre spécial par le ministère qui est confié aux prêtres de la Mission de France. Une formation conséquente devrait permettre de les acquérir. Sans prétendre être exhaustif, on peut citer, parmi ces objectifs prioritaires :

a. Une *capacité d'insertion*. Dans la mesure où nous cherchons à rejoindre des secteurs non chrétiens du monde ou de l'existence, la place du prêtre ne s'y trouve pas toute faite. Il faut pouvoir se situer, dans des conditions qui permettent à la mission du prêtre de s'exprimer et au dialogue de s'engager.

b. Une *capacité d'affronter l'incroyance* et de dialoguer avec ceux qui y vivent. La rencontre de l'incroyance est toujours une épreuve pour la foi : peut-on l'affronter sans préparation, lorsqu'on cherche une issue positive ? Peut-on méconnaître, d'autre part, la difficulté si souvent rencontrée, la maladresse ou l'impuissance dans lesquelles nous nous trouvons fréquemment, lorsqu'il s'agit de « rendre compte de l'espérance qui est en nous ? ». N'avons-nous pas, ministres de la Parole, à apprendre un langage de la Foi qui parle aux hommes de notre temps ? Et à apprendre d'abord à les écouter ? (53).

c. Une *capacité d'invention*. Nos comportements, nos attitudes, et, pour une part importante, les formes mêmes de notre ministère ne sont pas définies d'avance (54). Bien plus, notre responsabilité sacerdotale nous impose une recherche constante pour trouver des formes de vie ecclésiale plus significatives et plus accessibles. La fidélité à cette tâche d'invention oblige à répudier la sclérose aussi bien que la fantaisie. Elle suppose l'acquisition de références et de méthodes : c'est, pour la formation, un objectif plus exigeant qu'un « bagage » à donner.

d. Une *capacité de communication*. Si nous cherchons à établir des relations nouvelles entre l'Eglise et les hommes d'aujourd'hui, nous devons, les premiers, faire droit aux exigences de communion que comporte notre mission. Le *dialogue avec l'incroyance* en est, nous l'avons dit, une forme essentielle. Mais notre effort missionnaire, nous l'avons vu également, requiert un enracinement permanent dans *la vie de l'Eglise*, qui appelle des communications régulières concernant le fond même de notre mission et de notre responsabilité ecclésiale. Notre mission est vécue en équipe, et cela suppose un partage fraternel dont nous savons bien qu'il n'atteint pas spontanément la profondeur nécessaire. Enfin notre effort

(52) L'enquête menée par J. POTEL a clairement montré ce décalage.

(53) On sait que cela n'est pas seulement affaire de bonne volonté, mais suppose une attention constante et une initiation sérieuse au langage, aux signes, aux démarches qui expriment et façonnent la pensée contemporaine.

(54) Cf. ch. III, § 17, p. 32.

personnel est solidaire de celui de tous nos frères de la Mission : il ne peut aboutir que dans la communication et la confrontation dont le corps sacerdotal que nous formons est le lieu et l'instrument. Ces exigences multiples demandent des moyens d'expression suffisants, mais, plus encore, une attitude spirituelle d'ouverture qui aille jusqu'à la désappropriation de ce qui nous tient le plus à cœur, notre effort missionnaire lui-même.

On ne saurait, évidemment, fixer un terme à une formation qui se donne de tels objectifs. En pareils domaines, personne n'a jamais fini d'apprendre, parce que, précisément, il s'agit moins d'apprendre que de se transformer, et, finalement, de se convertir. C'est pourquoi l'on ne conçoit pas qu'une formation au sacerdoce missionnaire puisse se limiter à quelques années. On peut seulement prévoir des formes successives et des temps différents.

Le séminaire.

23 La formation ne commence pas au Séminaire, surtout lorsque le Séminaire rassemble des hommes *adultes*, comme le veut et le fait celui de la Mission depuis de nombreuses années (55). C'est cependant à partir de l'entrée au Séminaire que la formation prend une *orientation décisive* à la fois vers le ministère *sacerdotal* et vers une expression précise de la vocation missionnaire, qui se trouve *spécifiée* par la perspective de participer au travail propre de la Mission de France. Le temps du Séminaire prend ainsi une importance particulière : c'est là que s'enracine la *continuité* de l'effort de la Mission ; c'est là que prend corps l'espérance d'un *rajeunissement* indispensable à une tâche comme la sienne.

Effectifs.

231 Nous sommes tous trop conscients de cet enjeu pour ne pas être gravement inquiets pour l'avenir, de la diminution des effectifs du Séminaire. La survivance de l'institution n'est pas immédiatement mise en cause, mais la possibilité de remplir son rôle peut être rapidement compromise. Il nous faut donc regarder le problème en face, et nous efforcer de voir à quoi tient cette diminution et quelles sont nos responsabilités à cet égard.

(55) Cette préoccupation a conduit notamment à créer le *Foyer de préparation missionnaire*. Il permet à certains d'acquérir la maturité humaine nécessaire. Mais surtout les candidats à Pontigny peuvent y faire une première expérience de la vie d'équipe et découvrir concrètement le sens d'une vocation missionnaire dans une vie de relations régulières avec des non-chrétiens. On trouvera une présentation plus abondante du Foyer de préparation missionnaire dans le *Lettre aux Communautés*, 1964/6 (15 décembre), pp. 97-100.

a. La Mission de France n'échappe pas au phénomène général, habituellement désigné sous le nom de « *crise des vocations* » (56). Au vide qui se creuse à Pontigny correspondent des vides encore plus profonds dans la plupart des diocèses français. Or une part importante des séminaristes de la Mission, depuis ses origines, viennent des séminaires diocésains (57).

b. Une question se pose cependant. Si la Mission n'avait pour objet qu'une meilleure répartition du clergé entre les diocèses, le séminaire de Pontigny pourrait se contenter d'accueillir le « surplus » numérique des séminaires diocésains « excédentaires » (58). Mais si la vocation interdiocésaine de la Mission, comme nous l'avons rappelé (59) correspond à une tâche spécifique, qui relève de la responsabilité commune des évêques de France, l'apport des diocèses prend un autre sens. Il serait sans doute moins dépendant de la « richesse » des séminaires diocésains, s'il était envisagé non comme une concession mais comme une *contribution* à un effort missionnaire d'ensemble, et si les séminaristes s'orientant vers Pontigny y étaient positivement envoyés au lieu qu'on les y laisse souvent partir à regret (60).

c. Nous ne pouvons pourtant nous résigner à attendre, sans *prendre en charge* nous-mêmes l'éveil et l'aboutissement des vocations à la Mission. Le rôle de la grâce est évidemment premier dans la genèse de toute vocation missionnaire. Mais comment des vocations missionnaires pourront-elles s'orienter vers la Mission si on ne la connaît pas, si on n'y reconnaît pas la mise en œuvre d'une espérance conforme aux aspirations engendrées par l'Esprit, si l'on n'y reçoit pas l'accueil fraternel qui permettra de progresser dans une recherche loyale ? Notre légitime souci de discrétion et de respect ne nous autorise pas à déclinier toute responsabilité en ce domaine : pouvons-nous ignorer l'importance de nos premières rencontres avec la Mission dans l'histoire de notre propre vocation ?

d. Mais le problème dépasse, en fait, la compétence et la bonne volonté qui nous sont demandées. Pour que des vocations nombreuses s'orientent vers la Mission, il faut qu'on puisse voir ce qu'elle est ; saisir dans sa

(56) En fait, les statistiques précises portent sur les ordinations. Pour l'ensemble de la France, le chiffre annuel des ordinations sacerdotales a diminué de moitié depuis 1950. Voir par exemple J. DUQUESNE, *Les Prêtres*, Paris, Grasset, 1965, p. 163.

(57) 61 % des prêtres incardinés sont passés d'un Séminaire diocésain au Séminaire de la Mission selon l'enquête de J. POTEL. En ajoutant les prêtres venus à la Mission après leur ordination, on arrive à 75 %.

(58) On sent l'inconvenance du vocabulaire économique en pareil domaine. Et comment fixer de manière objective les « besoins » d'un diocèse, (qui limitent normalement le nombre des ordinations, selon le can. 152) ?

(59) Voir ch. I, p. 10.

(60) Dès le début de la Mission, on a sollicité l'envoi de séminaristes et de prêtres originaires de diocèses déchristianisés. C'était d'abord, il est vrai, un moyen, pour ces diocèses, de pourvoir à leurs propres besoins : « Ces premiers élèves du Séminaire de la Mission de France pourraient être envoyés par NN. SS. les archevêques et évêques qui souhaitent bénéficier pour leur propres diocèses du concours apostolique de la Mission, en vue de se former au travail missionnaire... » *Lettre du Cardinal Suhard aux Archevêques et Evêques de France*, septembre 1941, dans J. FAUPIN, op. cit., p. 21.

vie même l'expression - toujours imparfaite sans doute, mais cependant significative -- du rôle propre qui lui est confié et qui la définit. La question des vocations nous renvoie à celle de la *raison d'être* de la Mission et à la nécessité de mettre en œuvre cette raison d'être spécifique dans des implantations et des activités qui lui correspondent. Ce n'est pas le moindre enjeu des exigences objectives que nous avons soulignées dans nos trois premiers chapitres. La Mission ne pourra remplir son rôle que si elle reçoit régulièrement des éléments nouveaux en nombre suffisant ; mais comment ce renfort nécessaire lui viendra-t-il tant qu'elle n'aura pas la possibilité de remplir son rôle ? L'interférence des deux problèmes est telle qu'on ne peut en résoudre aucun sans chercher simultanément la solution de l'un et de l'autre.

Enseignement.

232 Si graves qu'elles soient - et à long terme, si lourdes de conséquences -, ces questions ne doivent pas nous empêcher de chercher les meilleures conditions pour la préparation de ceux qui acceptent aujourd'hui de partager nos espérances et nos incertitudes.

Le souci de cette amélioration nous a conduits, depuis un an, à réétudier en premier lieu, avec le Conseil du Séminaire, *l'enseignement* donné à Pontigny. C'est un travail de longue haleine, qui devra encore être poursuivi et approfondi, avec l'accord du Comité épiscopal et en lien avec les autres recherches qui touchent les mêmes problèmes (61). Une double préoccupation s'impose à nous : *l'orientation* de l'enseignement vers les exigences propres correspondant aux objectifs que nous avons énumérés au début de ce chapitre, et *l'adaptation* de l'enseignement aux besoins, aux possibilités et aux acquisitions antérieures des candidats à la Mission.

On peut trouver des éléments de solution dans un aménagement des conditions et des formes de l'enseignement : ses méthodes, son rythme, sa durée. Certains de ces éléments ont déjà pu être mis en œuvre à Pontigny.

Mais il nous a semblé que le *contenu* même et le *programme* des études devaient être réexaminés. Faute de pouvoir donner ici des conclusions, qui ne sont pas encore ébauchées, nous vous livrons sommairement les principales questions qui nous paraissent posées :

a. Au sujet de la première année de Séminaire.

Cette année représente normalement le terme (provisoire, certes, mais néanmoins marquant) d'une recherche religieuse. Le premier aboutissement concret d'une vocation. Plutôt que d'y enseigner les bases formelles - dont l'intérêt paraît assez gratuit aux nouveaux séminaristes - d'études théologiques ultérieures, ne faut-il pas commencer par une réflexion cohé-

(61) Cf. supra, note 50.

rente sur *le mystère chrétien à l'œuvre dans le monde d'aujourd'hui*, une sorte d'initiation globale, qui correspondrait mieux à l'appétit spirituel des arrivants, et pourrait constituer, d'une autre manière, un point de départ solide pour l'approfondissement théologique nécessaire?

b. Pour l'organisation des autres années de Séminaire.

L'enseignement *philosophique* et l'enseignement *théologique*, au lieu de se succéder, ne doivent-ils pas aller de pair tout au long des études.

L'étude de *l'Histoire* paraît un élément important de la formation. Comment lui donner son sens et sa place?

A l'intérieur de la théologie, les cloisonnements entre disciplines et entre traités compromettent la présentation d'un enseignement cohérent (62). Comment réorganiser un ensemble qui respecte mieux l'unité de l'objet et les exigences d'une pédagogie rationnelle ?

c. Séminaire et « Post-Séminaire ».

On insiste de plus en plus sur la nécessité d'une « formation continuée », accompagnant les premières années de ministère. Les structures de ce « post-séminaire » s'organisent progressivement dans les diocèses et les régions apostoliques. A Pontigny, l'organisation d'une Sixième année où les diacres et les jeunes prêtres participent davantage à la vie des communautés s'inspire de préoccupations semblables.

Il reste à prévoir le programme des années suivantes. Mais déjà un problème d'articulation se pose entre Séminaire et Post-Séminaire

L'acquisition d'un certain nombre de connaissances pastorales, canoniques, morales, généralement peu assimilables en cours de Séminaire, ne devrait-elle pas être explicitement renvoyée aux premières années de ministère, où elle accompagnerait la découverte des problèmes correspondants ?

L'organisation du Post-Séminaire ne permet-elle pas d'envisager une durée moindre du temps de Séminaire proprement dit, ce temps qui paraît souvent long à des adultes, privés pendant des années de responsabilités réelles, et particulièrement aux Séminaristes ayant quitté le monde du travail ?

Comme nous l'avons signalé, l'élaboration des réponses à ces questions demandera encore du temps, et leur mise en œuvre ne dépend pas seulement de nous. Nous pensons cependant pouvoir réorienter dès 1965-1966 la première année dans le sens de l'initiation globale dont nous avons parlé.

(62) Mgr GARRONE déplorait déjà ce cloisonnement dans une lettre publiée par le Bulletin du *Comité des Etudes* de Saint-Sulpice de juillet 1953.

Le rôle des communautés.

233 Le temps du Séminaire n'est pas vécu seulement au Séminaire. Il comporte des périodes nombreuses où les séminaristes partagent la vie des communautés, qui se trouvent ainsi étroitement associées à la responsabilité de la formation des futurs prêtres de la Mission.

En fait la participation des équipes à ce délicat travail de formation commence, nous l'avons vu, avant l'entrée au Séminaire, dans l'accueil des jeunes qui cherchent du côté de la Mission une orientation de leur vocation. Elle s'amplifie, pendant la durée du Séminaire, par la prise en charge de séminaristes en stage ou en « vacation ». Elle se poursuit avec l'accueil et l'initiation des diacres et des jeunes prêtres, qui s'intègrent plus profondément à la responsabilité des équipes.

Cette tâche multiple semble parfois onéreuse. On n'y est pas toujours préparé. Elle apparaît facilement comme une surcharge, en concurrence avec le travail missionnaire de l'équipe. Il serait grave pourtant de démissionner et de renoncer à cette responsabilité, qui est une expression privilégiée et une garantie de notre solidarité au service de la Mission. Mieux vaut, croyons-nous, chercher les moyens d'y faire face avec le sérieux et la compétence nécessaires.

a. La première condition d'un progrès, en ce domaine, réside dans la collaboration entre le Séminaire et les communautés qui accueillent les séminaristes. Une *Commission de liaison* avait été instituée lors de la dernière Assemblée générale, pour coordonner les efforts et les recherches (63). Au terme de ces trois ans d'exercice, cette Commission propose une modification de son statut, en vue d'améliorer sa représentativité et son articulation avec la vie de la Mission.

Conformément à ce vœu, la nouvelle *Commission du Séminaire* se composera de :

4 membres élus, soit un délégué de chaque région, qui participera à la Commission régionale, pour assurer une liaison régulière avec les équipes ;

5 ou 6 membres de droit, soit un délégué du Conseil de la Mission, deux délégués du Conseil du Séminaire, un délégué du Secrétariat Tiers-Monde, le ou les responsables du Foyer de préparation missionnaire et de la préparation des jeunes à la Mission ;

3 membres choisis par les commissions nationales, dans les équipes, pour leur compétence et leur intérêt par rapport au travail de la Commission, avec le souci d'assurer autant que possible une représentation équilibrée des divers engagements de la Mission ;

2 séminaristes, incardinés à la Mission de France, élus par le Conseil de communauté du séminaire.

(63) A.G. 1962, Proposition 43.

Selon les sujets étudiés, la Commission n'hésitera pas à demander le concours de laïcs, de séminaristes ou de prêtres de la Mission particulièrement concernés ou spécialement compétents.

Une *confrontation plus large* est également souhaitable, qui permettrait un enrichissement mutuel à partir des efforts réalisés ici et là dans les équipes, pour une meilleure prise en charge des séminaristes en stage ou en vacation. Nous demanderons à la Commission de liaison, en collaboration avec le Conseil du Séminaire, de préparer cette réunion, qui devrait rassembler des délégués de toutes les équipes.

Formation permanente.

24 On parle fréquemment aujourd'hui de la « *formation permanente* », comme d'une exigence de la vie moderne qui s'étend progressivement à des professions de plus en plus nombreuses. Cette exigence est imposée notamment par l'accélération du rythme d'évolution de la plupart des techniques. Pour nous, c'est, plus profondément, comme nous l'avons noté, une exigence de notre vocation même, et pour l'ensemble de la Mission une condition de sa fidélité dans le service propre que lui demande l'Eglise.

L'outil principal de cette formation permanente est normalement la vie d'équipe. C'est là que sont régulièrement soumis à révision nos jugements, nos attitudes, nos initiatives. Cela suppose évidemment que chacun accepte habituellement la remise en cause fraternelle de ce qu'il fait et même de ce qu'il est.

Les différentes réunions de travail des *ateliers, commissions, sessions*, sont également des instruments de formation permanente. Leur fonction première est de faire avancer l'effort objectif auquel nous travaillons. Mais précisément, parce qu'il s'agit d'un effort que nous vivons quotidiennement, il est impossible d'en traiter sans confronter et vérifier les manières de voir et d'agir de chacun d'entre nous.

A ces structures permanentes s'ajoutent des *organismes spécialisés*, dont l'objet propre est la formation, et qui offrent la possibilité de temps forts dans la recherche ininterrompue de perfectionnement qui nous est demandée :

a. La *Session de Migennes* a déjà offert à quelque 200 prêtres un temps prolongé de renouvellement et d'approfondissement doctrinal et spirituel. On s'efforce, chaque année, de remettre à jour le programme. Les candidatures continuent d'être nombreuses. La formule semble avoir fait ses preuves.

b. La *formation des jeunes prêtres* demande par contre à être sérieusement étudiée. C'est le sens de la recherche entreprise pour organiser le « Post-Séminaire ». Nous espérons pouvoir soumettre prochainement un

projet aux équipes, qui sont directement concernées. La Commission du Séminaire doit leur permettre de participer à l'élaboration de ce projet.

C. Lors de la *Session des Responsables d'équipes* de 1964, plusieurs ont souhaité qu'une préparation spéciale soit prévue pour les futurs ou les nouveaux responsables d'équipe. Aucun engagement ne peut être pris à ce sujet avant l'élaboration d'un projet précis. Nous rappelons cependant que les responsables d'équipes sont spécialement invités à participer à la Session de Migennes (64). Et nous nous efforçons généralement de donner la possibilité de suivre cette session à ceux qui vont devenir responsables d'équipe.

(64) A.G. 1962, *le fonctionnement de la Mission de France, Schéma III, Lettre aux Communautés*, n° spécial, p. 54.

ANNEXE

LE BUDGET DE LA MISSION *sa signification et ses exigences*

Les relations évangéliques que la Mission veut instaurer avec les non chrétiens, pour permettre un dialogue en vérité et liberté, impliquent une attitude vis-à-vis de l'argent : elles doivent orienter notre politique financière et déterminer les formes de notre pauvreté (65).

En 1962, nous avons tiré quelques conséquences de ce principe au niveau de la vie des équipes et de chacun d'entre nous (66). Il serait bon de vérifier si elles sont effectivement passées dans nos vies, car elles sont fondamentales. Il fallait aussi tirer les conséquences, bien qu'elles soient plus complexes et dépendantes des premières, au niveau de la vie collective de la Mission et en particulier de son financement et de son budget général. C'est à cette fin qu'a été créée la Commission financière.

La Commission n'avait pas pour but d'assister techniquement l'Econome Général. Elle devait faire avec lui l'étude des dépenses nécessaires au corps pour qu'il puisse convenablement remplir sa mission, et des modes de financement, pour que ceux-ci soient cohérents et significatifs de la pauvreté évangélique voulue et vécue à tous les niveaux ; et finalement proposer aux équipes « des choix et des engagements correspondant à leurs responsabilités dans la vie de la Mission » (67).

Le travail fait par la Commission (notamment lors de la réunion de mars dernier) ne permet pas d'aboutir à des conclusions suffisamment élaborées pour qu'elles puissent être présentées à cette Assemblée générale.

Par ailleurs les Commissaires élus en 1962 voient tous leur mandat arriver à expiration. Il faut donc élire une nouvelle Commission qui poursuive le travail. Une Assemblée générale n'est pas le lieu propice à de telles élections. Le Conseil propose que celles-ci soient renvoyées aux Sessions Régionales de 1966. Elles pourront ainsi bénéficier d'une réflexion plus approfondie sur l'enjeu missionnaire des options financières.

(65) Voir Supra, ch. IV, g 18, p. 34.

(66) A.G. 1962, Pro., 25, 28, 30.

(67) Ibid. Proposition 34.

EXTRAITS DU

RAPPORT "TIERS-MONDE"

2° partie

LA MISSION DE FRANCE
ET LES ÉQUIPES DU TIERS-MONDE

CHAPITRE I

LE « CONTENU » DE LA RECHERCHE MISSIONNAIRE DES ÉQUIPES

Quel que soit le lieu où se trouvent les équipes de la Mission, il nous semble qu'elles retrouvent partout les MEMES PROBLEMES DE FOND, posés par la rencontre des non-chrétiens... à condition, bien sûr, que celle-ci soit réelle.

Cette rencontre pose, en effet, des *interrogations* à nos consciences sur ce que nous sommes comme prêtres et comme chrétiens, sur ce qu'est l'Eglise, et finalement sur ce qu'est le Christianisme.

Nous verrons dans le chapitre second, quelle est la signification pour la Mission toute entière, de ces questions, et quelle responsabilité commune nous avons en ce domaine.

Mais il nous e paru nécessaire de faire au préalable un inventaire de ces problèmes de fond, de ce « contenu » de notre recherche missionnaire.

Nous vous le soumettons. Qu'on veuille bien se rappeler que ces questions ne se présentent pas partout sous les mêmes modalités ; pour les retrouver dans leur commune identité, il faut déjà un effort de réflexion. Le Secrétariat des communautés hors de France est prêt, pour sa part, à préciser davantage cet inventaire; on comprendra qu'il était impossible de donner ici de longs développements sur chacun des points signalés. La formulation de ces problèmes peut être très variée elle mériterait sans doute bien des nuances; elle reste cependant secondaire dès lors que nous ne pouvons indiquer ici que des « têtes de chapitre ».

les deux « axes » d'interrogation ou les deux dimensions de la vocation de la Mission.

la signification de la Révélation chrétienne et de l'Église pour le non-chrétien.

Nous la discernons progressivement à l'intérieur de nos consciences dans le dialogue et le partage avec le non-chrétien qu'il vive, en théorie ou en pratique, la négation de Dieu (athéisme) ; ou qu'il vive et réalise son rapport à Dieu, différemment de nous, dans une autre religion. Ce dialogue porte, avec de multiples aspects, sur Dieu, sur le monde (la nature) et sur l'homme.

la signification de la Révélation chrétienne et de l'Église dans la transformation des sociétés.

Si l'on considère cette transformation du point de vue technique ou à partir de ses aspects économiques, politiques et sociaux, on peut dire qu'une mutation de l'homme est en cours sur toute la terre. Il y a des différences d'ampleur, de degré et d'allure ; il y a une grande variété de « points de départ » ; mais tout cela constitue une sorte « d'unique phénomène » qui écrase les uns, en exalte d'autres, mais les appelle tous à une meilleure connaissance de l'homme, à une compréhension plus réelle de ses besoins et à une action plus effective pour sa promotion.

Que doit dire et faire l'Eglise pour sauver l'homme qu'elle connaît par Jésus-Christ ? Comment doit-elle signifier ce qu'Elle est, sans en rester à la sauvegarde du passé, sans rechercher des « protections » souvent illusoires, ou sans défendre en premier lieu une situation que cette transformation des sociétés met en cause, spécialement dans le Tiers-Monde ?

Compréhension du Christianisme en fonction des questions que pose l'existence du non-chrétien ; manière d'être de l'Eglise dans la société des hommes, relativement aux transformations en cours pour y manifester son « Mystère » : tels sont, nous semble-t-il, les deux axes de la recherche missionnaire, les deux séries de problèmes posés à l'Eglise dans les endroits du monde les plus divers. Telles sont donc aussi les deux dimensions de la vocation de la Mission, en fonction desquelles elle ne doit pas cesser de « convoquer » ses propres membres et de les situer.

Il faut distinguer ces deux aspects ; il ne faut pas les dissocier. L'expérience nous apprend en effet qu'ils sont toujours en rapport l'un avec l'autre, bien que dans des mesures différentes suivant les lieux.

Dans la recherche de l'homme moderne sur toute la terre, celui-ci connaît une crise culturelle (sens de l'homme, sens de Dieu) et sociale (transformation

des sociétés) considérable. Le Christianisme est souvent ignoré, ou massivement « remis en question » par des multitudes. L'ampleur de ce phénomène et l'urgence d'un effort de l'Eglise apparaissent crûment dans le Tiers-Monde. La prospérité de l'Occident et la « sécurité » que l'Eglise y connaît (1) risquent de voiler l'importance de la recherche missionnaire à faire et l'enjeu qu'elle représente bien au delà de l'Europe.

inventaire des « problèmes fondamentaux » de la recherche missionnaire.

Nous en avons retenu douze (2), mais le nombre importe peu. Il est nécessaire, par contre, qu'aucun aspect essentiel des questions que nous pose la rencontre avec les non-chrétiens, n'ait été oublié. Nous les avons classés en deux groupes :

dialogue avec les non-chrétiens et approfondissement d'une conscience chrétienne.

- | | |
|------------|---|
| question 1 | Contenu des échanges avec des non-chrétiens : contacts individuels, mais aussi rapports collectifs (c'est-à-dire ce que les chrétiens pensent des non-chrétiens ; ce qu'ils représentent pour eux et réciproquement). |
| question 2 | Les attitudes humaines et religieuses (référence à Dieu) reconnues « vraies » chez les non-chrétiens (3) ; distinctes, dans le fond ou la forme, de celles que vivent consciemment les chrétiens, ou étrangères à l'Occident.
La signification pour nous et pour l'Eglise, « l'appel » que nous discernons d'une manière générale dans les attitudes des non-chrétiens, quelles qu'elles soient. |
| question 3 | Ce que nous exprimons (ou tentons d'exprimer) du Christianisme dans ce dialogue sur le monde, ou sur l'homme, ou sur Dieu.
Dans cet échange, quelle référence objective faisons-nous dans nos consciences à la Révélation chrétienne ? En quoi, dans l'expérience avec le non-chrétien, précisons-nous pro- |

(1) Comparez les « améliorations » de la situation de l'Eglise en France aujourd'hui, par rapport à ce qu'elle était en 1905.

(2) Il s'agit ici de *l'inventaire des problèmes fondamentaux* dont il est question plus haut, dans le *Rapport d'Orientation*, n° 21 d, p. 40.

(3) Cl. Ph 4,8 ; Rm 2,10; etc.

gressivement *la connaissance de l'homme* que nous explicitons par notre référence vécue à Jésus-Christ ? (4).

- question 4 Comment, dans notre expérience vécue, comprenons-nous *l'action de Dieu* (la grâce) en eux. C'est, par un côté, la question du *salut des infidèles*.
- question 5 Comment nous précisons-nous la signification de l'action objective de l'homme, de la construction du monde « profane » *au regard de la foi chrétienne* et de la destinée éternelle de l'homme ?
- question 6 Dans ce partage de la vie des hommes, comment nous exprimons-nous à nous-mêmes, ce qu'est la *Mission de l'Eglise* sur la terre, ce qu'est *l'Evangélisation* ? Comme approche de ce problème, on peut le poser ainsi : « Comment expliquons-nous notre « présence » aux non-chrétiens ? ».
- question 7 Dans notre *attitude personnelle de foi* quelles sont les « certitudes essentielles » que nous devons approfondir en permanence, avec d'autres prêtres et laïcs, pour rester des « interlocuteurs chrétiens » avec les hommes auxquels nous sommes envoyés ?
Quels liens vivrons-nous entre Parole et Sacrement, évangélisation et prière ? etc... (5).

dialogue avec les non-chrétiens et signification effective de l'Église.

L'Eglise est une « communauté » ; elle est le « Peuple de Dieu ». Elle forme donc un groupe spécifique qui n'est identifiable à aucun autre dans le monde. Au nom du Christ, elle a une mission universelle de Révélation et de Salut.

La responsabilité du missionnaire ne porte pas seulement sur« l'approfondissement d'une conscience chrétienne ». La réalité de l'Église ne se réduit pas en effet à celle de sa « conscience ». (Voir les questions 1 à 7 ci-dessus).

(4) Pour mettre en œuvre les décisions de l'Assemblée générale 1965, concernant le travail collectif, les *Commissions nationales* unanimes (urbaine, rurale, Tiers-Monde), ont proposé à tous les prêtres de la Mission, le 12 novembre dernier, une recherche commune portant sur cette *question 3*.

(5) Ces questions rejoignent celles étudiées dans le *Schéma IV* de l'Assemblée générale de 1962 (qui n'a pas été voté), mais elles sont davantage liées à l'expérience concrète et spirituelle des prêtres de la Mission.

Il faut donc rechercher, et progressivement mettre au point, une « manière d'exister de l'Eglise » parmi les hommes qui permette un véritable dialogue avec eux et qui corresponde à sa Mission à leur égard. Dans des contextes très différents, nous retrouvons là encore des questions fondamentales et communes.

La responsabilité du missionnaire porte aussi en effet sur la signification effective de l'Eglise à l'égard des hommes. Dans ce cas, comme dans le précédent, la recherche à entreprendre doit toujours être conditionnée par une relation réelle avec les non-chrétiens.

Ceci concerne tout autant la manière de vivre des prêtres, la catéchèse, le « fonctionnement » de l'Eglise ou sa façon de rassembler ses membres, l'argent, la propriété ou les organismes ecclésiaux de tous genres, etc...

question 8 C'est dans cette perspective, que doit être étudiée : *la situation professionnelle* du prêtre.

Il faut chaque fois voir les conditions à respecter pour qu'elle reste « homogène » à la responsabilité sacerdotale, la manière dont elle est vécue, etc... Cette question de la situation professionnelle est très importante puisqu'elle nous permet, en des contextes très divers, d'être « solidaires » des hommes et de rejoindre leur conscience dans la réalité de leur vie.

question 9 Dans la même ligne de la « signification effective de l'Eglise » se pose, parmi d'autres, la question de la paroisse (7), en tant que lieu public du rassemblement eucharistique de la communauté chrétienne. Nous devons préciser ici comment se pose la question de la paroisse ; elle est en effet l'objet de nombreuses confusions.

La paroisse assume sous tous les climats, des tâches qui ne lui sont pas essentielles : il faut les sélectionner. Sous toutes les latitudes, le rôle du prêtre à l'égard des chrétiens est indéfiniment extensible ; s'il n'y a jamais assez de prêtres, ce n'est pas à cause du travail « évangélisateur » à faire parmi les non-chrétiens : il faut donc *redéfinir* ce rôle, sinon la paroisse « mange » ses prêtres. L'Eglise doit se donner « la liberté d'évangéliser » et la possibilité d'une signification par rapport aux non-chrétiens, dans la façon de répondre aux besoins spirituels de ses membres. *Comment transformer en ce sens le fonctionnement des paroisses ?* (8).

(7) Il est bien évident que la paroisse n'est pas la seule structure d'Eglise qui conditionne sa signification effective parmi les hommes. Elle en est une cependant qui pose d'une manière générale, des problèmes difficiles à résoudre en fonction de l'Evangélisation.

(8) Ce problème se pose dans le Tiers-Monde comme en France; il n'est pas plus simple à résoudre. La relation avec les non-chrétiens est essentielle pour tous dans notre

Dans bien des endroits le développement suffisamment massif de l'effort évangélisateur de l'Eglise dépend, pour une très grande part, de la réalité de cette transformation de la paroisse ; ceci vaut surtout pour les prêtres, mais aussi pour les laïcs.

question 10 Il s'agit là des *interventions de l'Eglise*, occasionnelles ou non. Dans la vie des hommes, qu'est-ce que l'Eglise doit sauver ou promouvoir par ses paroles, ses actes, les collaborations de ses membres avec des non-chrétiens ? Les interventions publiques de l'Eglise sont multiples ; à notre niveau, nous prenons des *engagements* sur des problèmes humains. Quelle en est la signification ? Quelles en sont les conditions ?

question 11 *Les Pauvres et la Pauvreté.*
C'est un problème mondial. L'authenticité évangélique de la vie de l'Eglise dépend de son lien fraternel avec les pauvres. Beaucoup de recherches sont faites dans les équipes. Cette question commande à la fois, nos attitudes personnelles et toute la signification de l'Eglise ; les discussions aux alentours du Concile ont montré la difficulté d'aboutir à des conclusions.

question 12 Enfin une dernière question porte sur la *catéchèse*.
La manière dont l'Eglise explicite son propre mystère à ses membres est commandée par sa Mission auprès des non-chrétiens. Elle est à voir en fonction des adultes qui portent dans leurs consciences les problèmes du monde ; l'effort de pédagogie à l'égard des enfants n'est ni le premier, ni le plus fondamental à faire. L'explicitation de cette catéchèse est donc très dépendante de l'étude des questions précédentes.

vocation la prise en charge de paroisses ne dispense pas une équipe de cette relation. On doit toujours vérifier la nécessité de cette prise en charge et veiller à ne pas s'y enliser.

En pratique, il y aurait, semble-t-il, 4 conditions à respecter, pour tenter de résoudre réellement un problème aussi difficile :

- Bien voir les « objectifs » d'une prise en charge de ce genre par la Mission : la transformation du fonctionnement de la paroisse (style de vie du prêtre, réduction sélectionnée des activités paroissiales, catéchèse, fonctionnement matériel, etc...).
- Réunir les hommes capables de s'y consacrer *sans s'y noyer*.
- Avoir localement les conditions de la recherche : terrain humain représentatif des problèmes missionnaires, disponibilité suffisante des chrétiens, appui diocésain clair et suffisant, etc...
- Associer très fortement les recherches concrètes en un endroit avec celles qui se font ailleurs.

Ces douze questions apparaissent essentielles dans notre effort missionnaire. Les équipes du Tiers-Monde se les posent. Il en est de même en France.

C'est donc sur ces questions que nous devons échanger en premier lieu, entre nous et avec d'autres.

Il y a cependant des problèmes plus « techniques » qui réclament une information et une confrontation entre nous ce que sont les hommes avec lesquels nous vivons, les transformations des pays ou des milieux auxquels nous sommes envoyés, les questions posées par le socialisme..., etc.

Ces dernières questions revêtent des aspects particuliers à chaque secteur ou à chaque milieu (rural, urbain). Elles n'appellent pas de soi, la collaboration de tous les prêtres de la Mission. Des informations peuvent être transmises cependant sur le résultat du travail des régions ou des ateliers traitant de ces sujets.

CHAPITRE II

NÉCESSITÉ ET ENJEU D'UNE COLLABORATION ORGANISÉE ENTRE LES ÉQUIPES DE LA MISSION EN FRANCE ET DANS LE TIERS-MONDE

un rappel : pourquoi la Mission « de France » a-t-elle des équipes dans le Tiers-Monde ?

Cette question essentielle a été traitée à l'Assemblée générale de 1962 et reprise à la session des responsables de communautés en 1964 (9). Il ne s'agit pas de rappeler ici des « principes en l'air ». Les raisons qui sont données expriment l'attitude des prêtres du Tiers-Monde à l'égard de la Mission en France dont ils sont « loin » de multiples manières.

le comportement de l'Eglise en Occident a une signification de fait dans le Tiers-Monde. Elle y est connue en raison de multiples échanges de tous ordres.

Les efforts que nous tentons en ces pays du Tiers-Monde n'ont des chances d'avoir valeur de signes que s'ils sont corroborés par le témoignage que porte l'Eglise là où elle est le plus souvent massivement implantée, donc en Occident... l'Homme « planétaire » qui est en train de naître, a besoin d'un unique témoignage de l'Eglise répandue à travers le monde.

Par ailleurs, l'Eglise d'Occident a une responsabilité dans la vie des églises du Tiers-Monde. Celle-ci doit être assumée. Ce qui est fait ici, a une répercussion là-bas. Les appels des papes pour un envoi de prêtres occidentaux dans le Tiers-Monde, correspondent à cette réalité.

les problèmes missionnaires ne sont que des aspects de problèmes missionnaires mondiaux qui se posent de manière plus aiguë dans le Tiers-Monde.

On ne peut reconnaître ces problèmes dans leur profondeur, qu'en les saisissant aussi dans leur extension. On ne peut faire une véritable recherche missionnaire d'Eglise, qu'en la « comprenant » dans toute son étendue, sans se limiter à un contexte particulier. On ne doit certainement pas tout faire, mais on ne doit rien ignorer. Nos consciences doivent être aussi universelles que celle du Christ : le salut est destiné à tous les hommes.

(5) *Lettre aux Communautés*, n° spécial de l'Assemblée, 1962, p. 39 ss.

Dans son effort missionnaire en France, la Mission n'est que la *partie d'un tout*, d'un effort d'ensemble de l'Eglise dans le monde, qui se cherche encore dans le prolongement du Concile. La définition de la collégialité épiscopale exprime, pour sa part, cette réalité. La présence des prêtres de Pontigny dans le Tiers-Monde s'y réfère de manière essentielle.

Telles sont, très rapidement rappelées, les raisons d'une présence dans le Tiers-Monde et d'une « co-responsabilité » missionnaire entre les prêtres de la Mission ici et là-bas.

le « pourquoi » d'une collaboration.

unité de l'Eglise, unité de la recherche missionnaire.

Nous avons évoqué au chapitre précédent des questions de fond. Les prêtres de la Mission qui sont dans le Tiers-Monde pensent que ce sont les mêmes qui se posent en France.

Sous des modalités certes très diverses, ce sont des « interrogations » que le monde moderne adresse au Christianisme. Ces problèmes posés à l'Eglise du Christ n'ont pas aujourd'hui que des aspects locaux. L'Eglise « cherchant » ici ne peut ignorer ce qu'Elle cherche ailleurs. C'est en effet la même et unique Eglise de par le monde c'est le même Christianisme.

Pour comprendre le « pourquoi » d'une collaboration, il faut (et il suffit) reconnaître à quelle profondeur ces questions sont posées au Christianisme.

L'Eglise se réunit en Concile pour se définir et s'explicitier dans sa fidélité au Christ. La collaboration des diverses communautés a pour nous un sens analogue, à notre place dans l'Eglise, pourvu que nos échanges portent sur l'essentiel (10).

La recherche que nous faisons n'est pas d'abord pour nous, mais pour l'Eglise. Nous devons passer d'une réflexion à intérêt pédagogique pour nous, à une élaboration à *signification objective* pour l'Eglise et le Monde. La Révélation chrétienne ne s'identifie en effet ni à nos consciences « particulières », ni même à la conscience collective de l'Eglise dans un secteur « particulier » d'humanité (par exemple le France ou le Monde ouvrier). C'est pourquoi les équipes dans le Tiers-Monde souhaitent une collaboration avec les autres équipes de la Mission, elles pensent même qu'un semblable partage permettra, dans une certaine mesure, des « échanges » entre les Eglises, de manière réciproque.

(10) Il est en outre très nécessaire que nous soyons en liaison partout où nous sommes, avec tous ceux, prêtres et laïcs, dont l'effort est relatif aux mêmes réalités missionnaires.

cette recherche collective conditionne nos fidélités et la réalité de l'effort missionnaire.

Cette recherche sur les questions de fond posées au Christianisme conditionne absolument, et nos fidélités personnelles à notre vocation, et l'effort missionnaire de l'Eglise, lui-même.

Pour nos *fidélités personnelles* en effet il ne suffit pas d'accueillir des interrogations. Il faut chercher, en fonction de notre expérience concrète, *les réponses* qu'elles impliquent ; elles s'élaborent dans nos consciences *à partir* de la Révélation chrétienne.

Si l'on doit parler de « spiritualité missionnaire », c'est sans doute là qu'il faut la chercher. Très souvent, les conditions concrètes où nous vivons, ne nous permettent pas d'exprimer avec des non-chrétiens, tout ce que nous portons en nous. L'écoute et le respect des autres, exigent ainsi fréquemment notre silence. Mais jamais le silence de notre parole ne doit être le *silence de notre conscience*. Celle-ci ne doit pas cesser en chacun d'entre nous et dans la Mission, *d'être en « activité »*. C'est à cette condition que nous resterons des « vivants » de la foi dans le monde, des représentants de la vie de l'Eglise et des artisans de sa progression mission-

L'effort missionnaire dépend également de cette recherche. Le travail d'évangélisation ne se réalisera évidemment pas sous les mêmes modalités concrètes partout. Son unité n'est pas de surface. Elle est de profondeur et de contenu chrétiens. Si l'on regarde l'histoire de la présence de l'Eglise dans des civilisations différentes de celle de l'Occident, ses « représentants » n'ont manqué, ni de générosité, ni de compréhension culturelle du milieu où ils se trouvaient ; ils ont même vécu avec beaucoup de sacrifice et de sainteté. Pourtant la « *compréhension du Christianisme* » qu'ils ont eue dans leur dialogue avec les non-chrétiens, apparaît avec beaucoup d'insuffisance. Nous trouvons bien des idées sommaires sur le rôle du baptême, sur le « salut des infidèles », sur la liaison de l'Eglise avec l'Occident, etc...

Il ne s'agit de critiquer ni des hommes, ni le passé. Ce serait vain et injuste. Par contre, il faut dépasser cette critique et progressivement parvenir nous-mêmes à une *compréhension* du Christianisme plus authentiquement chrétienne et plus *explicite* dans nos consciences par rapport aux non-chrétiens.

La réalité de notre fidélité, celle de l'effort missionnaire lui-même dépendent de cette compréhension de la Révélation chrétienne en fonction de sa signification pour les hommes. C'est pour cela qu'une collaboration est nécessaire entre nous ; nul ne peut avancer par lui tout seul ; nul ne « sait » tout seul sans référence aux autres ; nul n'est « propriétaire » de « sa » mission ; il l'a reçue et elle doit survivre à sa personne, dans l'Eglise.

une condition de la Mission de l'Église dans le monde : « l'explicitation » du Mystère du Christ.

A travers les missionnaires, c'est l'Eglise qui est interrogée, et c'est l'Eglise qui cherche à se dire à Elle-même ce qu'Elle est par Jésus-Christ et quel est son ministère par rapport aux non-chrétiens.

Le Concile manifeste bien cela pour sa part. Il parvient à des conclusions communes et normatives pour tous les chrétiens. Cependant, sur bien des sujets essentiels, des diversités parfois très profondes subsistent. On le voit par exemple, sur des questions intérieures comme celles des baptisés ou du laïcat. Mais on le constate également sur des problèmes fondamentaux comme le schéma des « Missions » ou le schéma XIII sur « Eglise et Monde ».

Il ne faut pas s'en étonner. Il en a toujours été ainsi dans la vie de l'Eglise. Tout est donné, dans la reconnaissance de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai Homme, Sauveur universel, dont l'Eglise est le « Peuple Sacrement » sur la Terre.

Tout cependant doit être *explicité*, à partir des questions des hommes et de leur évolution dans l'histoire. C'est ainsi que se découvre progressivement la véritable signification de cette Révélation. On n'y ajoute rien ; mais l'Eglise explicite la propre conscience qu'elle a de son mystère. Cette croissance commande des attitudes, des comportements et finalement une fidélité mieux discernée à Jésus-Christ dans le monde.

Les réponses aux questions posées par le monde à l'Eglise mettent donc du temps pour parvenir à maturité dans sa conscience (11).

Il n'y a rien d'autre qu'une loi de son existence parmi les hommes. Nous sommes tous engagés, par notre vocation, dans ce travail qui nous dépasse. C'est ainsi que notre commune responsabilité dans l'Eglise consiste pour notre part, à déchiffrer ce qu'est *sa Mission dans le Monde*. Nous savons qu'elle en a une, reçue de Jésus-Christ, Sauveur universel des hommes. Il nous faut la comprendre progressivement dans son contenu et dans ses modalités.

la responsabilité du missionnaire dans cette recherche de l'Église.

Nul n'est dispensé de sa responsabilité dans ce « travail » de l'Eglise, car la foi réclame une conscience consciente d'elle-même.

La grande tentation, dans cette recherche et cette explicitation, est de s'en remettre pour tout aux « théologiens ». Certes nous ne devons pas

(11) Les premiers chrétiens croyaient tous que Jésus-Christ est « Seigneur ». Il y eut cependant de longs débats et de graves crises sur la personne de Jésus, à partir des questions que posaient les mentalités et les philosophies de l'époque ils ont duré jusqu'au Concile de Chalcédoine. Il y a ainsi une maturation de la conscience de l'Eglise cette maturation se définit dans les Conciles mais elle est préparée par de longues et difficiles recherches où sont engagées beaucoup de consciences particulières.

réfléchir sans eux. Ils nous permettent de nous référer à la conscience de l'Eglise qui ne commence pas avec nous : nous ne sommes que des « maillons de la chaîne » dans l'histoire de l'Eglise. Leur rôle est donc essentiel.

Mais les théologiens ne sont pas engagés sur le « terrain » et s'ils le sont, ce n'est pas cela qui fait d'eux des théologiens.

C'est bien de l'expérience concrète des prêtres et des laïcs que cette recherche missionnaire doit partir. Celle-ci est toute entière conditionnée par la réalité et la qualité de nos échanges avec les hommes, par l'accueil de leurs interrogations dans nos consciences et par le discernement « progressif et collectif » des réponses missionnaires de l'Eglise.

Les questions dont nous avons proposé un inventaire ne sont pas d'abord individuelles ; ou ne sont pas seulement des « problèmes personnels ». Elles ne sont pas seulement locales, mais générales et fondamentales dans la vie de l'Eglise ; bien que nous les saisissons nécessairement sous leur aspect particulier à tel groupe d'hommes, en tel lieu déterminé.

Nous ne pouvons donc pas, encore une fois, réduire ces questions à ce que nous en saisissons. Nous devons partager entre nous et communiquer dans l'Eglise ce que nous découvrons ; nous devons nous référer à l'expérience et à la recherche que d'autres accomplissent ailleurs, dans d'autres contextes.

une collaboration organisée.

Il ne suffit pas de faire « l'inventaire » de la recherche missionnaire, ni même de rappeler le « pourquoi » de la collaboration qu'elle réclame. Celle-ci resterait « lettre morte », si elle n'était pas organisée.

Il y a eu un grand effort de réflexion dans la Mission, surtout depuis cinq ans, avec la création des services et la formation d'ateliers. La *Lettre aux Communautés* a acquis de la densité et a permis plusieurs fois l'expression publique de ce travail collectif.

On peut cependant remarquer que ce travail porte en même temps, sur des sujets très divers. Sans doute faut-il craindre à la fois de se disperser et de ne pas aller ensemble au fond des questions.

De plus, ce travail ne paraît pas assez « opérationnel ». Il ne paraît pas assez utilisé par les équipes sur le terrain ; peut-être n'est-il pas assez « utilisable ». Pourtant, c'est un de ses objectifs d'être repris par les communautés dans leurs réflexions, leurs orientations et leurs activités. Chaque équipe et chaque région doivent « assimiler » ce travail collectif et le reprendre à leur compte dans ce qu'elles font. C'est dans cette mesure qu'elles pourront investir à nouveau leur expérience concrète dans cette recherche d'ensemble et lui permettre de progresser.

Il faut également tenir compte que partout les communautés sont surchargées d'activités ; elles sont sollicitées d'apporter leurs contributions dans les diocèses ; elles ont d'autres questions importantes à étudier, complémentaires de celles dont nous avons parlé, qui restent fondamentales.

Ceci est également vrai pour les équipes du Tiers-Monde. L'Assemblée générale de 1962 avait décidé que chaque équipe dans le Tiers-Monde chercherait à se relier à une équipe de France. Ce procédé est apparu à l'expérience très insuffisant pour une collaboration. Le Secrétariat des Communautés hors de France a été créé, non seulement pour suivre les questions du Tiers-Monde, mais surtout pour permettre cette collaboration des équipes de là-bas, entre elles et avec celles de France, sur les problèmes de fond.

Cet objectif sera sans doute très difficile à atteindre dans les conditions actuelles de travail : l'ensemble des équipes en effet n'y serait pas assez engagé ; les résultats atteints ne seraient pas facilement communicables et utilisés.

Il nous apparaît donc nécessaire qu'il y ait un plan de travail pour toute la Mission. Ce pourrait être un plan portant sur plusieurs années. Chaque année, une ou deux questions seraient choisies dans les deux parties que nous avons distinguées (12). Au terme d'une période déterminée par le Conseil, la Mission pourrait re-définir le travail à poursuivre, en fonction des expériences faites.

Cette organisation permettrait certainement aux équipes du Tiers-Monde de s'engager dans la recherche d'ensemble de la Mission, avec l'aide du Secrétariat de Paris. Il en serait sans doute de même pour les communautés de France. Les services seraient plus centrés dans leur contribution. Ainsi enfin, on éviterait, soit de se disperser, soit de repartir à zéro dans notre réflexion.

Le volume des questions et leurs difficultés impliquent la mobilisation de tous, et la remise en chantier régulière du travail. L'expérience montre partout qu'on peut se noyer et ne jamais aboutir. Elle montre aussi que les équipes du Tiers-Monde sont loin, et qu'elles ne sont associées à un travail collectif que si on prend des moyens appropriés.

(12) Voir plus haut les deux axes de recherche proposés :

1 - Le dialogue avec les non-chrétiens et l'approfondissement d'une conscience chrétienne, p. 53.

2 - Le dialogue avec les non-chrétiens et la signification effective de l'Eglise, p. 54.

« En réalité, l'athée de notre monde actuel - je parle de l'athée conscient et réfléchi qui entreprend de rendre compte du phénomène vaste et divers de l'athéisme contemporain - se présente comme un humaniste qui veut sauver l'homme et sa transcendance dans le cadre de l'univers terrestre. Qu'il soit positiviste, marxiste, d'inspiration existentialiste ou formé à la psychanalyse, l'athée est un homme qui refuse la croyance en Dieu parce qu'à ses yeux, la croyance en Dieu est une illusion qui diminue l'homme. Quant à ce qu'il propose en positif, c'est un message de salut, une morale et une spiritualité qu'il dit plus efficaces pour libérer l'homme de ses servitudes qui l'accablent que ne l'étaient les anciennes éthiques d'inspiration religieuse.

« Dans un pays comme la France, chrétiens et athées se côtoient quotidiennement, et le marxisme n'est qu'une composante d'un athéisme plus largement répandu. Mais, sur le plan des réalités essentielles, le dialogue entre chrétiens et athées est encore rare. Les prêtres et les laïcs qui l'ont entrepris savent que ce dialogue est difficile et exigeant pour les deux parties en présence. Pour le chrétien, la rencontre de l'athéisme dans des hommes concrets est toujours un appel à une plus grande fidélité. Pour être vraie, cette rencontre exige une purification de la foi et un approfondissement de son contenu. Il s'agit de mieux distinguer pour mieux les unir, la nature et le surnaturel, l'histoire sainte et l'histoire profane, l'espérance théologique et l'espoir humain terrestre. Ou, mieux encore, il s'agit de manifester aux hommes d'aujourd'hui en quel sens le Christ a réalisé la vocation intégrale de l'homme ».

*Extrait d'une intervention de
Mgr Marty sur le schéma XIII,
le 28 septembre à Vatican II.*

CONCLUSIONS

PRÉSENTÉES PAR

LE PRELAT DE LA MISSION DE FRANCE

Très chers amis,

Ces quatre journées vécues avec vous ont apporté une joie profonde, pleine d'espérance, au Prélat et aux membres du Comité épiscopal (1). La responsabilité que nous avons accepté de porter envers l'Eglise et envers vous-mêmes a pris de nouvelles dimensions tout au long de cette Assemblée générale. Nous avons éprouvé profondément que l'Esprit de Dieu était là, et aussi à quel point nous étions unis dans la pensée et dans l'action.

Cette Assemblée s'est déroulée sous le signe de la fidélité, au sens de la foi. Fidélité à vos racines tout d'abord. La Mission de France a des racines profondes et solides depuis le rapport que Mgr Maisonobe, évêque de Belley, fit à l'A.C.A. en 1939 sur un projet de « Mission de France ». Dans ces racines, il faut compter les noms du Cardinal Suhard et du Père Augros. Et, durant de longues années, le nom du Cardinal Liénart, qui vous a aidés et guidés avec courage et lucidité ; sa fermeté a toujours été marquée du respect qu'il portait à vos initiatives. Ne disait-il pas ici, en 1962 : « L'autorité sans les initiatives, test la sclérose ; les initiatives sans l'autorité, c'est l'anarchie ».

Avec le Cardinal Liénart, secondé en des années décisives par le Père Perrot, il est bien permis de rappeler le travail qu'ont assuré pendant neuf ans le Père Vinatier et son équipe, dans une fidélité de service humble mais solide. Le Père Laforge a pris récemment la relève, et avec l'aide de collaborateurs qui lui apportent une richesse complémentaire, il est prêt à s'engager dans le programme que vous venez de lui construire.

(1) Etaient présents à l'Assemblée générale NN. SS. Marty, Le Cordier, Guffet, Huyghe, et Kérautret. Le Cardinal Villot et Mgr Ménard, empêchés, se sont excusés.

Fidélité à vos racines d'une part, fidélité à l'Eglise de l'autre. J'ai été frappé, comme les autres membres du Comité épiscopal, du progrès qui a été réalisé sur ce point. En lisant les rapports qui ont préparé cette Assemblée, en écoutant les interventions qui y ont été faites, on acquiert très vite la conviction que pour vous toute la Mission est l'acte par excellence de l'Eglise ; elle ne peut être portée que par des hommes qui soient profondément des hommes d'Eglise, soucieux d'accomplir son œuvre en vue de l'édification progressive du Corps du Christ. A aucun moment, on ne perçoit la tentation de mettre la mission d'un côté, et l'Eglise de l'autre. Votre souci d'honorer pleinement les exigences de la mission dans le monde actuel va constamment de pair avec le souci d'enracinement ecclésial de la tâche qui vous est confiée. Dans tout cela, il y a un approfondissement de votre foi au mystère de l'Eglise et de sa mission. C'est en ce sens que j'ai parlé de fidélité à l'Eglise.

Pourquoi ne pas vous répéter la phrase que me disait le Pape Paul VI, le 30 mars dernier, au cours d'une audience qui fut essentiellement consacrée à la Mission de France : « La Mission de France a rendu de grands services à la France, et aussi à l'Eglise entière ; dites-leur que nous les aimons beaucoup ; qu'ils restent toujours bien fidèles à l'Eglise et à sa hiérarchie ».

Aussi la présence d'un Comité épiscopal auprès du Prélat est un signe concret de votre attachement ecclésial. Ces évêques vous considèrent comme leurs propres fils. Et l'estime que nous nous portons les uns aux autres nous permet de marcher d'un pas assuré vers l'avenir.

Il est inutile d'ajouter que le travail conciliaire apporte des orientations très encourageantes pour la Mission de France, en même temps qu'il aide à comprendre certaines attentes, certaines lenteurs dans le travail de l'Esprit-Saint avec les hommes.

Mais j'en viens plus précisément à notre Assemblée générale. Elle a été une grande grâce de l'Esprit. Elle a manifesté la profondeur, le sérieux, la maturité de votre recherche et de votre travail missionnaire. Elle a mis en pleine lumière le sens que vous avez de plus en plus de votre responsabilité collective. La Mission est devenue votre affaire à tous ; vous vous sentez solidaires, même avec des avis différents, dans l'œuvre missionnaire que l'Eglise vous confie.

Le travail de préparation s'est réalisé avec beaucoup de conscience, et vous n'avez pas reculé devant l'effort considérable qu'il a exigé de tous.

Vous avez su, dans la présentation de ce travail et dans les échanges qui ont suivi, exprimer clairement et fermement votre pensée, tout en gardant la mesure nécessaire lorsqu'il s'agit d'engager l'œuvre du Verbe incarné parmi les hommes.

Le travail de l'Assemblée a été profond parce que tous les échelons de recherche ont été respectés : équipes de base, sessions régionales, commissions, et enfin rapports eux-mêmes. Vous avez élagué l'accessoire et ramené à l'essentiel la présentation de l'Evangile à ceux qui ne le connaissent pas, l'accomplissement du salut de Jésus Christ parmi les hommes.

En vous lisant et en vous entendant, j'ai repensé sans cesse à la parole de Notre-Seigneur : « Portez l'Evangile à toute créature » - j'insiste « à toute créature ». Et souvent m'est revenue à l'esprit la scène de la Pentecôte, où chacun entendit le discours de Pierre dans sa propre langue.

Ce qui a été dit et échangé au cours de ces journées constitue une matière précieuse pour la réflexion et la recherche des mois à venir. Cette Assemblée générale est un point de départ. Vous allez reprendre tout cela dans les équipes, dans les rencontres à tous les échelons. L'Esprit continuera à vous entendre et à vous parler dans cette recherche en profondeur.

Vous dirais-je pour ma part que j'ai vécu ces quatre journées comme ma véritable installation de Prélat de la Mission de France ? Vous m'avez présenté ma mission et ma responsabilité dans la vie même où elles doivent s'exercer. Je suis placé non sur un siège prélatice, mais devant un programme et une orientation de travail.

Au cours de cette Assemblée générale, il a été souvent question de préciser le rôle propre de la Mission de France dans l'Eglise de France. Après de multiples aménagements, un texte a été soumis à votre suffrage et a recueilli votre approbation quasi-unanime. Je tiens à vous dire tout de suite que Comité épiscopal et moi-même l'approuvons en donnant à notre approbation le sens que vous avez voulu vous-même et que je rappelle brièvement ici.

Tout d'abord, ce texte fait corps avec le chapitre premier du « Rapport d'orientation » présenté par le Conseil. Il le conclut, il en organise les éléments, mais il en reçoit son propre éclairage.

Ensuite, ce texte ne constitue pas une règle juridique définitive ; il se situe dans une histoire essentiellement ouverte sur l'avenir ; avec le chapitre qui lui est lié, il fait le point de notre prise de conscience commune et il

engage une mise en œuvre ; il exprime une étape, il est donc à usage intérieur. Il était important que vous vous mettiez d'accord pour travailler ensemble dans une direction déterminée.

Ce texte concernant le rôle propre de la Mission de France me paraît illustrer le titre du Schéma XIII : « L'Eglise dans le monde de notre temps ». Il explicite ce que vous aviez approuvé en 1962, en définissant la raison d'être de la Mission de France. Il signe le présent et respecte l'avenir. Il est plein de dynamisme et d'espérance ; mais nous ne pouvons pas savoir aujourd'hui comment nous avancerons demain.

Ce texte doit être un guide pour le Prélat, pour le Comité épiscopal, pour le Conseil et pour toute la Mission. Il est susceptible d'éclairer les difficiles questions touchant l'établissement des contrats et les implantations des équipes.

Tel qu'il se présente, ce texte, où vous vous êtes retrouvés massivement, peut contribuer à l'édification de l'unité propre de la Mission de France, celle qui résulte de sa vocation missionnaire spécifique ; et la manière dont a été précisé le lien de la Mission à l'épiscopat français aidera ses membres, envoyés dans le Tiers-Monde, à se situer correctement dans la tâche missionnaire qui est celle de tous et de chacun.

Pour avoir insisté sur l'interdépendance des membres de la Mission de France, le texte proposé ne peut que favoriser le travail collectif que vous avez décidé d'intensifier, parce qu'il répond à une exigence essentielle de votre vocation. Mais il est bien clair qu'il ne serait d'aucun secours si nous ne cherchions à l'inscrire dans nos consciences et à la faire passer dans nos vies. Le travail collectif n'est pas une technique d'action ; il est le fruit d'une décision intérieure, sans cesse à purifier, la décision des membres d'un corps, d'agir en tout comme membres.

A ce point de mes réflexions, je voudrais souligner combien la création par le Pape Paul VI d'un « Secrétariat pour les incroyants » nous concerne. Cette initiative, encore modeste à l'heure qu'il est, apparaîtra peut-être à l'historien de demain au point de départ d'une ère nouvelle dans les rapports de l'Eglise et du monde moderne.

Depuis les origines de la Mission de France, les non-croyants tiennent une place privilégiée dans ses préoccupations. Quelle que soit la relativité de nos moyens de partage de vie, des contacts nombreux ont été pris avec des incroyants les plus divers, des relations effectives ont été établies avec

eux, des liens ont été créés parfois à notre insu, comme peut en témoigner l'équipe de Saint-Michel de Marseille au moment de son départ. Un dialogue est entrepris, dont nous savons par expérience qu'il constitue une interpellation permanente de notre foi. Le travail de recherche en douze points, proposé par les équipes du Tiers-Monde, manifeste que vous acceptez d'être interrogés par le monde incroyant auquel vous êtes envoyés.

Mais, je vous le demande, sommes-nous prêts à apporter au « Secrétariat pour les incroyants » la contribution qu'il est en droit d'attendre de nous? Nous avons le privilège d'avoir rencontré l'incroyance dans des hommes concrets, et pas seulement dans des livres : sommes-nous prêts à rendre compte, dans leur contenu religieux, des relations que nous avons effectivement vécues avec ces hommes ? Ce qui est requis de nous est exigeant, mais nous ne pouvons pas laisser passer l'occasion qui nous est fournie de faire retentir dans l'Eglise ce qui nous a été donné de vivre ensemble dans le dialogue avec les non-croyants.

J'en arrive tout naturellement à la question du travail des prêtres. Cette question vous concerne particulièrement et vous en avez mesuré l'importance pour la rencontre avec les incroyants, et plus largement avec les non-chrétiens de notre monde moderne.

Il est donc normal que nous attendions avec impatience les décisions romaines qui seront prises à ce sujet. Faisons-le cependant de telle manière que nous n'ouvrions pas la porte à d'illusoires espérances.

Permettez-moi d'insister sur un point : il faut se préparer le plus sérieusement possible et, à cet effet, maintenir étroits les liens avec la Mission Ouvrière. Mais pour vous, prêtres de la Mission de France, il faut vous y préparer d'une manière qui vous est propre. Si la Mission de France est bien ce qui a été dit durant les débats de cette Assemblée générale, alors cette préparation doit être l'affaire du corps que vous formez, où chacun se trouve engagé dans l'interdépendance que vous avez dite. Le prêtre au travail de demain accomplira une mission d'Eglise, sans jamais réduire l'évangélisation à l'une de ses dimensions.

Il me paraît donc évident qu'une fidélité de tous aux orientations décidées ces jours-ci aidera à voir plus clair dans la question importante de la reprise du travail des prêtres.

En ce qui concerne l'Assemblée générale extraordinaire, prévue au plus tard pour 1968, je suis d'accord avec les évêques du Comité épiscopal pour

approuver le principe de sa convocation. Il est souhaitable en effet, que soit abordée sans trop tarder la question des implantations de la Mission et de leur révision éventuelle. C'est souhaitable et, au point où en est la Mission, une Assemblée extraordinaire se penchant sur un tel sujet apparaît bien comme une condition de santé. Les décisions prises à l'Assemblée que nous venons de vivre, constituent d'ailleurs un bon point de départ dans la préparation de cette Assemblée extraordinaire.

Mais il ne faut pas cacher la difficulté de l'opération envisagée et sa complexité. Et je rappelle volontiers ce qui a été dit par l'un d'entre vous : une telle Assemblée est tout simplement une gageure si nous ne voyons pas les conséquences qu'elle pourrait avoir pour chacun, si chacun ne l'aborde pas avec désintéressement, lucidité et une disponibilité toute particulière.

Le problème du Comité épiscopat de la Mission de France a été souvent évoqué. Le Droit est clair, la Mission de France est gouvernée par un Prélat nommé par le Souverain Pontife ; il faut reconnaître le Droit pour voir clair et ne pas s'égarer. L'expérience a donné au Comité épiscopal un rôle plus grand que celui qu'il avait à l'origine et ce rôle pourra sans doute se développer et se préciser dans l'avenir, en tenant compte de l'apport et de l'exigence des prêtres de la Mission, et aussi de l'organisation nouvelle et encore embryonnaire de l'épiscopat français.

Le rôle du Comité épiscopal est appelé à se développer pour devenir de plus en plus conseil et appui du Prélat dans ses responsabilités; conseil et soutien des prêtres de la Mission; liaison des prêtres de la Mission auprès de l'épiscopat, exprimant à celui-ci vos expériences missionnaires ; agent de liaison de l'épiscopat auprès de la Mission. Mais il ne faut pas oublier que cette recherche va se heurter à des impératifs, et des conditionnements. Les structures collectives de l'épiscopat ne s'améliorent que lentement ; d'autre part chaque évêque porte dans son diocèse et sur le plan de la Conférence épiscopale une lourde charge qui gêne sa disponibilité pour la Mission.

Le Comité épiscopal travaille en liaison étroite avec le Conseil de la Mission. Les rencontres de travail ont lieu trois fois par an, avec un programme soigneusement préparé.

Nous nous efforçons d'approfondir la liaison avec les évêques français. En juin une information sur la vie de la Mission de France a été faite au Conseil Permanent de l'épiscopat, et une Note a été envoyée à tous les évêques. Une réunion est envisagée à Rome avec tous les évêques qui ont

des équipes de la Mission de France dans leur diocèse. Il est à souhaiter aussi que de nombreux évêques puissent assister à vos sessions régionales.

Le Cardinal Liénart et les évêques du Comité épiscopal ont porté vos préoccupations missionnaires dans le travail conciliaire. La présence à Rome durant les Sessions des Pères Salaün et Frisque ont été utiles dans divers ateliers de travail sur les textes conciliaires.

A propos du séminaire de Pontigny, je note avec le rapport du Conseil, que la diminution des effectifs est un très grave souci. Les causes et les remèdes sont à chercher plus loin que le séminaire de Pontigny lui-même. D'abord le fait est assez général, et l'archevêque de Reims le constate dans sa propre Région où sept diocèses viennent de se regrouper dans deux séminaires. Ensuite, ce sera toujours le sacerdoce vécu qui fera naître les vocations sacerdotales. Ne nous faisons pas d'illusion : la diminution des effectifs du séminaire n'aura pas de remède à court terme. Le remède sera à long terme le fruit de la vitalité de la Mission, de son authenticité spirituelle, de sa fidélité à sa vocation, de son avancée missionnaire.

Quant au séminaire lui-même, il est en recherche. Il doit l'être comme la Mission l'est elle-même par vocation. Dans cette recherche, une attention particulière doit être accordée à la question de l'accession au sacerdoce des jeunes du monde ouvrier ou du monde rural. Le rapport du Conseil vous donne les grandes lignes des recherches en cours. Le Comité épiscopal a approuvé ces grandes lignes. Il ne pourra toutefois se prononcer définitivement qu'après la fin du Concile lorsqu'auront été promulgués les textes concernant la formation sacerdotale et lorsque l'épiscopat français aura précisé des normes générales pour les séminaires de France.

Puisque la Mission de France a une vocation propre, puisque de fait les séminaristes de Pontigny ont des caractères propres, il est nécessaire que la préparation des prêtres pour la Mission ait des exigences propres, et le séminaire de Pontigny sa spécificité. Mais il est non moins nécessaire que les particularités du séminaire de Pontigny puissent être toujours justifiées par sa mission propre.

On a moins parlé de la vie spirituelle, dans cette Assemblée générale que dans la précédente. C'était pourtant une dimension constamment présente à votre recherche. La dimension spirituelle, on la trouve indiquée tout au long des quatre rapports, des ruraux, des urbains, des prêtres dans le Tiers-Monde, et du Conseil. Comme on l'a souligné hier dans une inter-

vention, la vie spirituelle des prêtres de la Mission ne peut être dissociée de leur travail même. Ils n'ont pas à chercher ailleurs une spiritualité originale. La tâche même de la Mission est œuvre de l'Esprit : elle ne peut être vécue en dehors de Lui (Cf. Actes XIII-2). Dans la mesure où nous avons approfondi et précisé cette tâche, dans une démarche de Foi, dans une référence plus fidèle au Dessein de Dieu sur nous, sur l'Eglise et sur le monde d'aujourd'hui, nous avons progressé dans la découverte des exigences spirituelles, des appels de l'Esprit, qui nous sont adressés.

On pourrait facilement montrer cela en reprenant les principaux traits de la vocation de la Mission de France que nous avons rappelés ou mis au jour. Notre sacerdoce est à l'image de celui de saint Paul, un « ministère de l'Esprit » (II Cor. III, 6-70). Notre vocation missionnaire requiert un effort constant de fidélité évangélique, si nous voulons « mettre en œuvre l'Evangile dans la rencontre des groupes humains non-chrétiens ».

Pour « expliciter le mystère du Christ et de l'Eglise », il nous faut en scruter sans repos la profondeur et y communier toujours plus activement nous-mêmes. Si nous voulons que cette explicitation corresponde aux « interrogations des hommes d'aujourd'hui », comment cela se fera-t-il si nous ne sommes pas constamment à l'écoute de l'Esprit, qui nous précède et qui nous parle ? Et comment entendrons-nous son langage, comment pourrons-nous déchiffrer les signes qu'il nous adresse dans la vie du monde présent, si nous ne vivons pas dans la lumière de sa Parole inspirée.

Nous faisons corps avec l'Eglise. La dimension spirituelle de l'Eglise, sa prière officielle entrent dans notre foi ecclésiale et dans notre spiritualité.

Nous sommes un corps, dont les membres « se réfèrent en permanence les uns aux autres dans leurs attitudes de foi et leurs activités ». Cette solidarité et cette réciprocité, qui sont essentielles à la Mission, ne constituent pas simplement une réponse plus rationnelle aux problèmes et tâches de plus en plus complexes et diversifiées de l'apostolat moderne. Elles impliquent une fidélité spirituelle plus exigeante dans le désintéressement nécessaire à toute œuvre apostolique. Elles nous obligent à un partage sans réserve, à une ouverture totale aux dons mis en œuvre diversement par nos frères, à une désappropriation de ce qui nous tient le plus à cœur, notre effort missionnaire lui-même.

3 septembre 1965

† FRANÇOIS MARTY,
ARCHEVÊQUE DE REIMS
PRÉLAT DE LA MISSION DE FRANCE

« QU'EST-CE QU'UN PRETRE ? » (1)

Depuis quelques années, bien des questions sont posées au sujet du prêtre : par des prêtres eux-mêmes, par des laïcs, voire même par des non-chrétiens.

« D'abord bien sûr quelle est la nature exacte du sacerdoce du prêtre chrétien ? Mais plus fréquemment, quel est son rôle dans la mission de l'Eglise, spécialement dans l'évangélisation ? Comment se définit-il par rapport à l'épiscopat, par rapport au laïcat ? Quelles sont les tâches qui lui reviennent de droit, et celles qui ne lui reviennent pas ? Ou, plus pratiquement encore, quel style de vie, quels comportements, quelle spiritualité doivent caractériser le sacerdoce ? » (2).

Dans la *Lettre aux Communautés* du 15 février dernier, en présentant la série d'articles de René Salaün, nous évoquions déjà les nombreux travaux engagés dans l'Eglise sur ce sujet, tout spécialement ceux du *Concile Vatican II* et ceux de notre pays. Aujourd'hui, les Pères viennent d'approuver à Rome le décret de *ministerium et vita presbyterorum*. En France, Monseigneur Guyot, président de la *Commission épiscopale du clergé*, nous annonce la publication prochaine d'un « recueil de tous les textes conciliaires ayant trait, directement ou indirectement, au sacerdoce des prêtres » ; la Mission ouvrière se propose d'éditer un document sur l'apostolat sacerdotal dans le monde ouvrier.

L'ouvrage que les Pères René Salaün et Emile Marcus viennent de publier aux éditions du *Seuil* voudrait s'inscrire dans cette recherche d'ensemble de l'Eglise. Il peut contribuer, pour la part qui nous est propre en tant que corps de prêtres au service de l'épiscopat français pour sa tâche missionnaire, à éclairer le ministère des prêtres, notamment sous l'angle particulier, mais essentiel, de la mission auprès des non-chrétiens.

Les auteurs présentent ainsi le plan de leur ouvrage :

« Une première partie établira le problème, non pas abstraite, mais telle qu'elle est portée par le clergé lui-même. Nous présenterons une sorte de cheminement type de la pensée de beaucoup de pasteurs, qui sont amenés à réfléchir d'abord sur leurs expériences du ministère, avec ses pleins et ses vides, ses ouvertures et ses impasses, mais aussi sur les réponses positives qui sont couramment offertes à leurs questions.

(1) René SALAÜN et Emile MARCUS, *Qu'est-ce qu'un prêtre ?* Paris, Seuil, préface de H. LE SOURD, 1966, 264 pages.

(2) Ibid., p. 15.

Dans la seconde partie, nous essaierons, en remontant aux sources mêmes de la Révélation, de dégager les notes qui caractérisent essentiellement le sacerdoce des prêtres chrétiens. Nous n'y répondrons pas de façon directe à toutes les interrogations que la première partie aura fait émerger. Notre but est d'établir un point de départ exact et de saisir un fil conducteur solide, qui rendent plus aisées et plus sûres des réflexions ultérieures sur les formes de fidélité apostolique et spirituelle des prêtres.

Deux de ces points plus précis seront abordés dans une troisième partie. D'autres le seront, espérons-nous, dans des parutions à venir.

Mais dès la conclusion de ce livre nous pourrions proposer des éléments de réponse à la question la plus pressante posée par la première partie : en quoi consiste l'originalité proprement sacerdotale, quand il s'agit de la mission auprès des non-chrétiens ? ».

UN DISQUE :

« Nous te louons Splendeur du Père »

La COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DU SACRÉ-CŒUR DE TOULOUSE (1) a voulu graver ce disque, à son usage personnel, comme expression et témoignage de sa foi.

C'est au cours de la Messe paroissiale, le 27 juin 1965, qu'a eu lieu l'enregistrement, volontairement sans préparation spéciale, afin de lui conférer une richesse plus grande de vérité, de spontanéité, au détriment peut-être de la qualité chorale ou de la perfection technique.

Les chants interprétés ont été choisis comme plus typiques de la vie spirituelle de la Communauté, et donc plus souvent utilisés dans la Liturgie du Dimanche. Nous y avons inclus « Le Chant de la Lumière » et une « Litanie des Saints », car chaque Dimanche nous rappelle effectivement ce moment fort et privilégié qu'est, tous les ans, pour la Communauté, la célébration de la Nuit Pascale.

Les différents auteurs de ces chants, tous prêtres de la Mission de France, ont trouvé la source de leur inspiration dans la Liturgie de l'Église, et le souffle de leur expression dans la foi de leur Communauté.

Les interprètes sont les 800 personnes qui ce jour-là, représentaient à la Messe paroissiale tous ceux et celles qui, par leur prière ou par leur vie, reconnaissent et acclament le Fils de Dieu ressuscité, Jésus-Christ vivant.

(1) 2, place de la Patte-d'Oie, 31 Toulouse.

En 1966, la Mission de France propose
Pour les jeunes qui s'orientent vers le sacerdoce,
« LA SESSION-RELAIS »

De plus en plus la formation au sacerdoce missionnaire demandera des jeunes ayant une solidité humaine et religieuse éprouvée.

Depuis longtemps c'est un fait que l'admission au Séminaire se fait assez tardivement, et cela est bon car la présence au monde demande une compétence humaine difficile à acquérir au-delà d'un certain âge.

L'affrontement avec l'incroyance réclame une maturité de structure et de jugement qui ne s'acquièrent pas en serre chaude.

CHEMINER VERS LE SACERDOCE EN PLEINE VIE ?...

Cependant, la croissance d'une vocation sacerdotale ne peut être laissée à l'improvisation personnelle. Répondre à un jeune de 17 ans qui désirerait s'orienter vers le sacerdoce missionnaire : « Va mûrir en pleine vie et viens nous voir après » serait de l'assassinat organisé.

Consciente de cette responsabilité vis-à-vis des vocations en croissance, la Mission de France essaie de mettre en place, ici ou là, des équipes de jeunes orientant leur vie vers le Sacerdoce, tout en poursuivant un cycle de formation professionnelle, technique, ou universitaire.

... CELA N'EST PAS SANS POSER DES PROBLEMES

Quelques années d'expérience nous montrent que malgré la générosité des jeunes en marche et l'intérêt d'une telle période, il y a des problèmes qui leur sont posés :

- par le quotidien de la vie ;
- par les exigences de leur engagement ;
- ou par leur propre croissance humaine et spirituelle.

Pour répondre à ces problèmes, il leur faut être armés et parfois le cadre d'une équipe, l'aide d'un prêtre ou l'appartenance à un mouvement ou à un groupe de jeunes sont suffisants.

Mais il est nécessaire aussi de répondre à un besoin d'un minimum d'initiation à la vie de prière, de réflexion sur la situation de l'homme chrétien, sur l'Eglise, sur la vie sacramentaire, sur le monde moderne et la Mission, sur le mariage, le sacerdoce, la vie d'équipe et ses exigences, etc...

SESSION-RELAIS 10 AU 31 JUILLET 1966

Nous proposons donc pour l'année prochaine une session de trois semaines au cours des grandes vacances, à Pontigny : session de travail, de prière et de réflexion pour ceux qui sont actuellement orientés vers le Sacerdoce et qui pensent entrer au séminaire dans deux, trois ou cinq ans et poursuivent actuellement un cycle d'étude ou de formation.

Les participants devront avoir entre 19 et 23 ans et être capables d'entrer dans un travail effectif de réflexion et de travail intellectuel.

Pour les jeunes qui s'interrogent sur leur vocation,

« LA V^e RENCONTRE SUR LA VOCATION »

Qui de vous, s'il veut bâtir une tour...

Ne commence par s'asseoir

Pour calculer la dépense et voir

S'il a de quoi aller jusqu'au bout.

(Évangile de saint Luc, chap. 14, 28).

LES PISTES QUI S'OFFRENT A UN JEUNE SONT NOMBREUSES ET DIVERSES :

Carrières sociales, carrières techniques, Enseignement ?

Engagement syndical, politique ?

Mariage, célibat, sacerdoce, laïcité ?

Contemplatif, actif ? Etc...

TROUVER LE TEMPS DE S'ASSEOIR POUR ESSAYER D'Y VOIR CLAIR ?

En 1966, un jeune qui veut vivre sa vie dans l'axe des exigences de l'amour du Seigneur ne peut le faire sans avoir réfléchi.

C'est pour aider les jeunes de 17 à 21 ans (de classes terminales du secondaire, du technique - déjà au travail - ou dans l'enseignement supérieur) à se poser clairement le problème de leur avenir que nous organisons à Pontigny (Yonne)

LA 5^e RENCONTRE SUR LA VOCATION

DU JEUDI 31 MARS AU MARDI 5 AVRIL 1966

Dans une atmosphère détendue et religieuse.

Répartis en petits groupes de travail de 4 ou 5 gars venant d'horizons divers.

C'est une bonne manière de faire débuter ses vacances de Pâques.

Des spécialistes de diverses questions viendront nous aider à chercher.

Il est possible, pour ceux qui le désirent, de poursuivre leur réflexion personnellement, le Mardi et le Mercredi-Saints.

*

* *

INSCRIPTIONS

Nous travaillons dès maintenant à mettre au point le programme de ces sessions, mais nous serions heureux d'entrer le plus tôt possible en contact avec ceux qui désirent y participer.

Pour tous renseignements, ou demande d'inscription, s'adresser au Père J.-P. MARCHAND, 40, rue du Chevalier-de-La-Barre, Paris (18^e)

OUVRAGES REÇUS

B. HARING, *Le chrétien et le mariage*, trad. par A. Sandrin, Paris, éd. Saint-Paul, 1965, 156 pages.

Mgr RASTOUIL, *Dans l'unique sacerdoce du Christ, l'apostolat des laïcs par la confirmation*, Paris, Lethielleux, 1965, 124 pages.

J. LECLERCQ, o.s.b., *Témoins de la spiritualité occidentale*, Paris, Cerf, 1965, 408 pages.

VII^e Rencontre nationale de l'A. C. O., *Présence de l'A. C. O. au coeur des luttes ouvrières*, à la revue *Témoignage*, Paris, 200 pages.

E. SCHILLEBEECKX, o.p., *L'Eglise du Christ et l'homme d'aujourd'hui selon Vatican II*, Lyon, Xavier-Mappus, 1965, 168 pages.

Les Actes des apôtres, Saint Paul, les Epîtres, l'Apocalypse, Paris, Cerf, 1965, 352 pages.

R. COSTE, *Dynamique de la paix*, Paris, Desclée, 1965.

J. CLEMENCE, s.j., *L'amour est de Dieu*, Le Puy-Lyon, Xavier-Mappus, 1965, 288 pages.

M. VERICEL, *L'Evangile commenté par les Pères*, Paris, éd. Ouvrières, 1965, 368 pages.

Encyclopédie de la foi, t. II, *Espérance-Lumière*, Paris, Cerf, 1965, 704 pages.

A.-M. BESNARD, o.p., *Vie et combats de la foi*, Paris, Cerf, 1965, 240 pages.

M.-D. EPAGNEUL, *En mission dans le monde rural*, Paris, Centurion, 1965, 254 pages.

R. SALAUN et E. MARCUS, *Qu'est-ce qu'un prêtre ?* Paris, Seuil, 1966, 264 pages.

TABLES

POUR LES TEXTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

RAPPORT D'ORIENTATION

INTRODUCTION		Pages
	1. Unis par la mission	7
	2. La place et l'objet du présent rapport	8
	3. Plan du rapport : les cinq chapitres	9
Ch. I - VOCATION PROPRE DE LA MISSION ET ROLE AU SERVICE DE L'ÉGLISE :		
	4. Un effort d'Eglise.	10
	5. Un effort qui relève directement de l'épiscopat	10
	6. Un effort proprement et radicalement missionnaire	11
	7. Un effort de recherche vécue	13
	8. Un effort diversifié et convergent	15
Ch. II - LES IMPLANTATIONS DES EQUIPES DE LA MISSION DE FRANCE :		
	9. Principes généraux.	16
	10. Eléments pour une répartition d'ensemble	19
	11. Implantations rurales.	21
	12. Implantations urbaines.	22
	13. Implantations tiers-monde	23
Ch. III - FORMES DE VIE ET DE MINISTÈRE DES PRETRES DE LA MISSION :		
	14. Normes générales	26
	15. Mission et paroisses.	29
	16. Avec le laïcat	31
	17. La recherche de formes nouvelles	32
Ch. IV - VIE COLLECTIVE ET STRUCTURES INTERNES DE LA MISSION		
	18. Les conditions d'un effort cohérent	33
	19. L'équipe lieu premier du travail collectif	35
	20. Le rôle et l'organisation des « services »	36
	21. Etapes de notre recherche collective	39
Ch. V : LA FORMATION DES PRETRES DE LA MISSION DE FRANCE :		
	22. Les objectifs	41
	23. Le séminaire.	43
	24. Formation permanente	48
ANNEXE : LE BUDGET DE LA MISSION		50

LA LETTRE
AUX COMMUNAUTÉS
DE LA MISSION DE FRANCE

paraît tous les deux mois

Comité de rédaction

Georges DURAND - Jean-François SIX

Jean DERIES

Abonnement

Ordinaire 14 Fr - De soutien 20 Fr

Le numéro 2,50 Fr

Tous les abonnements partent du 1^{er} janvier

CCP : LETTRE AUX COMMUNAUTÉS

PARIS 21.596.44

Rédaction et Administration

Lettre aux Communautés - Prélature

Pontigny (Yonne)